

Resilience et Innovation Locale face aux Changements Climatiques. Capitalisation des résultats du programme "Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation (FSSA) "

Par **Cheikh Tidiane SALL, Mamadou FALL, Awa Faly BA MBOW, Bara GUEYE**

Crédit Photo : **Cheikh Tidiane SALL, Mamadou FALL, Awa Faly BA MBOW**

© : **IED Afrique 2011**

SOMMAIRE

Préface	5
Liste des sigles et abréviations	7
Liste des annexes	7
Liste des figures	7
Avant propos	8
Présentation résumé du FSSA	9
Introduction	11
1. Démontrer que les organisations paysannes peuvent assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'adaptation par une approche qui les responsabilise.	11
2. Prouver que les stratégies locales d'adaptation portées par les organisations paysannes sont viables, efficaces et efficients	12
3. Etablir que l'approche multi-acteurs apporte de la valeur ajoutée pour la durabilité et la diffusion des pratiques (locales) d'adaptation	12
4. Approche et principes	13
1. Montage institutionnel du FSSA : les OP au cœur du dispositif	15
1.1. Plateformes Paysannes Nationales	15
1.2. Les OP porteuses de projet	16
1.3. Comités Nationaux de Pilotage (CNP)	18
1.4. IED Afrique	19
2. Des stratégies locales d'adaptation pertinentes	21
2.1. Production de semences améliorées en termes de précocité et de productivité	21
2.2. Restauration du couvert végétal, des sols et l'adoption de nouvelles pratiques culturales	22
2.3. Promotion de nouvelles technologies d'économie d'énergie	23
2.4. Développement de pratiques pour améliorer l'alimentation du bétail en saison sèche	25
2.5. Information et sensibilisation sur les changements climatiques	26
2.6. Diversification des sources de revenu	27
3. Incidences des projets appuyées par le FSSA	29
3.1. Les incidences en termes d'amélioration des conditions de vie.	29
3.2. Les incidences écologiques	31
3.3. Incidences en termes de capacités	33
3.4. Pérennisation et Reproductibilité des projets soutenus	35
4. Leçons apprises	39
Conclusion	42

Ce document de capitalisation ainsi que les projets sur lesquels il porte ont été réalisés grâce à l'appui financier du Programme ACCA une initiative conjointe du CRDI et du DFID. Les points de vue exprimés dans ce document ne sont pas ceux du CRDI.

PREFACE

Les changements et la variabilité climatiques ne sont certes pas des phénomènes nouveaux, mais ils ont pris une ampleur particulièrement importante au cours des dernières décennies. Tous les continents sont affectés par ce phénomène, mais à des degrés divers. En Afrique, la forte dépendance de la majorité de la population, des activités agricoles et pastorales tributaires de la pluviométrie donc du climat, justifie toute l'attention que les pouvoirs publics nationaux et la communauté internationale portent sur l'urgence à mettre en place des programmes pour réduire la vulnérabilité des populations pauvres, en particulier celles vivant en milieu rural.

Toutefois, malgré son importance, cette attention des organisations de développement, ne doit pas faire penser que les populations locales subissent de façon passive cette situation. Au contraire ! Elles n'ont pas attendu un signal venu de l'extérieur pour prendre conscience du phénomène et mettre en place des stratégies et solutions adaptées et souvent innovantes pour faire face au changement et à la variabilité climatiques.

Dans la formulation et la mise en œuvre de sa démarche, IED Afrique, a toujours mis l'accent sur la valorisation des capacités et des savoirs locaux dans l'identification des solutions les plus appropriées pour faire face aux problèmes que rencontrent les populations. C'est la raison pour laquelle, dans son approche méthodologique en matière de promotion de l'innovation locale, elle privilégie une entrée par les solutions plutôt que par les problèmes.

Une telle approche traduit la conviction que les populations sont régulièrement engagées dans des processus d'expérimentation pour trouver de nouvelles innovations ou adapter des solutions existantes pour faire face aux contraintes et difficultés auxquelles elles font face. En partant de ces réponses, tout en les enrichissant avec leurs propres savoirs, les chercheurs et agents de développement établissent avec les communautés à la base, des relations de travail qui font de ces dernières les principaux catalyseurs du processus d'apprentissage. Dans cette nouvelle forme de relation, les activités d'expérimentation conjointe impliquant la communauté locale, la recherche, les ONG, et visant le renforcement ou l'amélioration de certaines parties de la solution testée par le paysan, partent d'une demande formulée par ce dernier. Même s'il s'agit d'une relation qui renverse les rôles, en faisant du paysan le point de départ du processus de génération de connaissance, le chercheur ou le conseiller agricole tirent également un profit de cette situation qui garantit à leur intervention une portée plus pratique.

La mise en œuvre du Fonds de soutien aux stratégies Locales d'adaptation (FSSA) mis en place dans le cadre du programme ACCA, une initiative conjointe du CRDI et du DFID, s'appuie sur la même conception. Il fait le pari sur la capacité des organisations locales à prendre le leadership dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation y compris, la gestion des fonds. Cette expérience a encore une fois révélé le potentiel élevé au niveau local, illustré d'abord par l'engouement suscité par le lancement du fonds : plus de 130 propositions émanant toutes d'organisations locales souvent situées dans des zones éloignées et la qualité des propositions. Ensuite, elle aura aussi révélé, le besoin et l'ouverture au partage d'expériences qui existent au niveau local. Au-delà des leçons apprises au plan technique et méthodologique, la mise en œuvre de ce programme, fournit un message fort aux institutions de recherches, aux ONG et aux organisations publiques sur l'importance de la valorisation de ces stratégies et des capacités locales dans la mise en œuvre des programmes d'adaptation.

La professionnalisation des organisations paysannes est illustrée par l'accent de plus en plus marqué qui est mis sur le renforcement des capacités d'organisation et de gestion aux différents niveaux de l'échelle de structuration des plateformes paysannes, mais également par l'engagement de plus en plus fort des membres à demander des comptes aux leaders.

Le FSSA s'est appuyé sur ces efforts déjà existants pour une institutionnalisation des pratiques de bonne gouvernance en apportant aux organisations bénéficiaires des subventions directes, un accompagnement méthodologique aux fins de leur permettre de développer des outils simples et adaptés. Cette publication vise à faire partager les principales leçons apprises à travers ce processus. Toutefois, elle n'a certes pas l'ambition de restituer toute la richesse des expériences menées par les différentes associations et des dynamiques sociales et culturelles qui les sous-tendent.

Mamadou Bara Guèye
Directeur IED Afrique

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACCA	Adaptation aux changements climatiques en Afrique
ANCAR	Agence Nationale de conseil agricole et rural
CLCOP	Comité local de concertation des organisations de producteurs
CNOP	Coodination nationale des organisations de producteurs
CNP	Comité National de pilotage
CPF	Confédération paysanne du Faso
CRDI	Centre de recherche pour le développement International
DFID	Department for International Development
FONGS	Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal
FSSA	Fonds de soutien aux stratégies locales d'adaptation
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat
IED Afrique	Innovation Environnement et développement en Afrique
INERA	Institut de l'environnement et de recherche agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
RECODEPA	Réseau communal de développement participatif
UDPA	Union départementale des professionnels Agricole

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	Guide de sélection des projets
Annexe 2 :	Projet de valorisation des semences locales
Annexe 3 :	Projet d'appui au renforcement des capacités des activités d'adaptation aux changements climatiques des groupes ruraux
Annexe 4 :	Projet de mobilisation des exploitations familiales et renforcement de leurs capacités pour une meilleure réponse aux problématiques des changements climatiques
Annexe 5 :	Projet de développement de la pratique des trous de semis ou "Zai"
Annexe 6 :	Lutte contre la désertification et la dégradation des terres
Annexe 7 :	Projet d'appui à l'initiative de restauration des terres dégradées
Annexe 8 :	Projet d'information sur le changement climatique : sensibilisation et vulgarisation du foyer "Nyeta" et du panier autocuiseur
Annexe 9 :	Amélioration de l'alimentation du bétail
Annexe 10 :	Amélioration de l'alimentation des vaches laitières en saison sèche
Annexe 11 :	Information et sensibilisation sur les changements et variabilités climatiques
Annexe 12 :	Projet d'appui à l'aviculture par l'amélioration de la race locale

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Schéma conceptuel de la démarche du FSSA	13
Figure 2 :	Relations entre les parties prenantes du FSSA	15
Figure 3 :	Schéma de la stratégie de production de semences améliorées	21
Figure 4 :	Schéma de la stratégie des technologies de conservation des eaux	23
Figure 5 :	Schéma de la stratégie de promotion de technologies d'économie d'énergie	24
Figure 6 :	Schéma de la stratégie d'amélioration de l'alimentation de bétail	25
Figure 7 :	Schéma de la stratégie d'information et de sensibilisation	26
Figure 8 :	Stratégie du CLCOP de Dya	27
Figure 9 :	Schéma de Timissa	31
Figure 10 :	Diagramme sur les liens entre les stratégies d'adaptations et le CC	32

AVANT PROPOS

Le Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation aux Changements Climatiques (FSSA) a été lancé, en 2009, par IED Afrique, grâce au soutien financier du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du CRDI et du DFID. Il intervient au Burkina, au Mali, et au Sénégal comme un programme pilote dont le défi est de démontrer la capacité des organisations paysannes à assumer le leadership dans la mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation aux changements climatiques.

Ce document présente une synthèse des résultats d'un processus collectif de capitalisation des expériences des 11 projets d'adaptation soutenus par le programme FSSA. Il revisite les hypothèses de départ du FSSA pour en faire une analyse approfondie au regard des résultats atteints après deux années de mise en œuvre. Il présente, dans une première partie, l'approche innovante du FSSA, le processus, les principes, les mécanismes de gouvernance et les leçons apprises. La seconde partie est consacrée à une présentation individuelle des onze projets soutenus (annexes).

Cette publication est destinée aux organisations paysannes et à leurs réseaux pour renforcer leur argumentaire pour un leadership communautaire dans la conduite des programmes d'adaptation aux changements climatiques. Elle s'adresse également aux institutions travaillant sur cette question : les institutions de recherche, les ONG, les partenaires au développement, les services techniques de l'Etat, les collectivités locales ; pour une mise à l'échelle des résultats du FSSA.

C'est l'occasion de rendre un hommage particulier à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite du FSSA :

- Le programme ACCA pour son appui financier et son accompagnement dans la mise en œuvre de ce programme.
- Les 11 organisations paysannes sélectionnées dans les 3 pays, leurs membres et leurs communautés d'appartenance dont la capacité d'innovation, l'engagement dans la mise en œuvre de leurs projets et le sens de la collaboration ont été déterminants ;
- Les trois Plateformes Paysannes Nationales que sont la CPF au Burkina Faso, la CNOP, au Mali et la FONGS au Sénégal, pour avoir joué un rôle central dans le processus d'apprentissage collectif et de partenariat ainsi que dans la facilitation des processus au niveau national ;
- Les Comités Nationaux de Pilotage et toutes les institutions qui y sont représentées pour leur disponibilité et leur engagement dans l'appui-conseil et l'accompagnement méthodologique des porteurs de projet ;
- L'ensemble des partenaires locaux, nationaux et sous-régionaux impliqués dans la mise en œuvre du FSSA

PRESENTATION RESUME DU FSSA

Le Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation (FSSA) est mis en place dans le cadre du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du CRDI et du DFID. Coordonné par IED Afrique, il vise à mettre à la disposition des organisations communautaires de base rurales, de petites subventions destinées à renforcer les initiatives qu'elles mettent en œuvre pour renforcer leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques.

Ce fonds fait ainsi un pari sur la capacité des populations rurales à assurer le leadership aussi bien dans la définition des stratégies d'adaptation que dans la gestion directe des ressources allouées pour renforcer ces initiatives, même si cette responsabilisation, peut s'appuyer au besoin sur un accompagnement méthodologique et technique des organisations bénéficiaires par les partenaires techniques travaillant avec elles.

Le FSSA a pour objectif général d'améliorer les conditions de vies des communautés de base à travers la réduction de leur vulnérabilité face aux changements et la variabilité climatiques. Les objectifs spécifiques sont ainsi définis :

- Appuyer des initiatives novatrices d'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal à travers l'octroi de ressources financières, de conseils et d'appuis méthodologiques aux porteurs de projets ;
- Renforcer le leadership et les capacités des communautés de base dans le domaine de la gestion de subventions destinées à appuyer les initiatives d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mettre en place et tester un mécanisme de communication, de valorisation et de partage des démarches, informations et connaissances générées.

Le fonds est destiné aux organisations rurales au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. La présente phase d'une durée de 2 ans couvre la période 2009-2010. Au total 11 projets d'adaptation portés par des organisations paysannes ont été financés.

Dans chacun de ces 3 pays, une plateforme paysanne a été identifiée pour assurer la coordination des activités. Ces plateformes sont la Confédération Paysanne du Faso (CPF) pour le Burkina Faso, la Coordination Nationale des Organisations de Producteurs (CNOP) pour le Mali et la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) pour le Sénégal. Un Comité National de Pilotage (CNP) composé de personnes issues de différentes structures (la recherche, les ONG, les Ministères Techniques, etc.) est également mis en place dans chaque pays pour appuyer les plateformes dans la définition des orientations stratégiques, la sélection des projets devant bénéficier de subvention, le suivi-évaluation des activités, etc.



INTRODUCTION

Les changements climatiques constituent l'une des plus grandes préoccupations de ce 21^{ème} siècle. En effet, les activités humaines ont grandement contribué à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre de telle sorte que l'équilibre écologique de la planète s'en est trouvé modifié. Ce bouleversement se traduit, aujourd'hui, par une amplification des dynamiques climatiques et une augmentation en fréquence et en intensité des événements climatiques hors normes : cyclones, sécheresses, fortes précipitations, vagues de chaleurs.

Aujourd'hui, il est quasi impossible d'éviter les conséquences des changements climatiques qui risquent d'accentuer la vulnérabilité des populations du monde, en particulier celles des pays du Sahel. Selon le GIEC, cette zone de transition, entre le domaine saharien au nord et les savanes du domaine soudanien, est l'une des régions du monde les plus fragiles face aux effets des changements climatiques. En effet, du fait de la fragilité des écosystèmes, d'une pluviométrie déficitaire, depuis plus de quatre décennies, d'une désertification chronique et de manifestations climatiques imprévisibles, cet espace est affecté de manière très significative. Or, la survie des communautés sahéniennes dépend, pour l'essentiel, de l'exploitation des ressources naturelles notamment à travers l'agriculture et l'élevage, qui subissent fortement les fluctuations climatiques difficilement prévisibles.

Les institutions internationales, les gouvernements, les chercheurs, les bailleurs de fonds et autres acteurs de développement accordent de plus en plus d'importance à ce phénomène mondial pour tenter d'agir sur les causes (atténuation) et les conséquences des changements climatiques (adaptation). Beaucoup d'initiatives sont en train d'être mises en œuvre surtout aux échelles globale, régionale et nationale. Toutefois, le potentiel de contribution des communautés les plus exposées aux conséquences des changements climatiques est très peu exploré et rarement pris en compte comme point de départ dans la réflexion ainsi que dans l'élaboration des programmes et politiques d'atténuation et/ou d'adaptation aux changements climatiques.

Pourtant ces populations, surtout celles du Sahel, ont, depuis des générations, développé des mécanismes de gestion d'un environnement peu favorable. Elles disposent ainsi, d'un capital important d'expériences, de savoirs et de connaissances pour s'adapter à leur environnement dont elles dépendent pour assurer leur survie. Il est donc nécessaire pour une réponse durable aux changements climatiques, de mobiliser également l'expertise des communautés à la base.

C'est ce constat qui justifie la mise en place du Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation aux Changement Climatiques (FSSA) et qui fonde sa spécificité. Le FSSA accompagne les communautés à la base, et particulièrement les organisations de petits producteurs, dans le renforcement de leurs stratégies locales d'adaptation par un processus de recherche action qui se fonde sur trois postulats ou défis à savoir :

- 1 Démontrer que les organisations paysannes peuvent assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'adaptation par une approche qui les responsabilise.**

Ce postulat s'est traduit dans le rôle et la place des organisations paysannes dans la conception, le montage institutionnel, la mise en œuvre, le suivi et la capitalisation du FSSA. En effet, le

¹ Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

FSSA est un mécanisme issu d'un processus collectif de réflexion entre le CRDI, les plateformes paysannes, les chercheurs, et les organisations de la société civile. L'approche participative mise en avant a permis de disposer d'un document d'orientation du Fonds avec une vision claire et des objectifs réalistes ainsi que des modalités d'opérationnalisation. C'est ainsi que les plateformes paysannes (FONGS au Sénégal, CPF au Burkina Faso et CNOP au Mali) ont joué un rôle central dans la conception du FSSA. Elles ont apporté des contributions déterminantes quant aux besoins des communautés en termes de projets à soutenir, aux approches d'évaluation des pratiques d'adaptation au niveau local, aux mécanismes de gestion et de mise en œuvre du processus à mettre en place, etc.

Au-delà de leur implication active dans le montage du FSSA, elles ont été les responsables dans le choix des stratégies dans le cadre de la mise en œuvre de cette phase du programme. En effet, tout le processus de sélection, d'évaluation et de suivi des stratégies locales appuyées, a été effectué et piloté par les plateformes avec l'appui des comités nationaux de pilotage. Elles ont accompagné les projets d'adaptation dans l'élaboration et la gestion technique et financière. Elles ont effectué le suivi régulier des projets.



2 Prouver que les stratégies locales d'adaptation portées par les organisations paysannes sont viables, efficaces et efficaces

Plusieurs présupposés freinent la prise en compte des initiatives locales dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Un de ces préjugés consiste à considérer que les pratiques des communautés sont inopérantes face à ces nouveaux défis climatiques et environnementaux du fait de la difficulté à problématiser les effets de ces changements. Or, en partant des expériences et des solutions expérimentées par les populations, l'enjeu du FSSA est de prouver que ces initiatives en cours sont réellement en mesure d'apporter des réponses aux effets perçus des changements et variabilités climatiques.

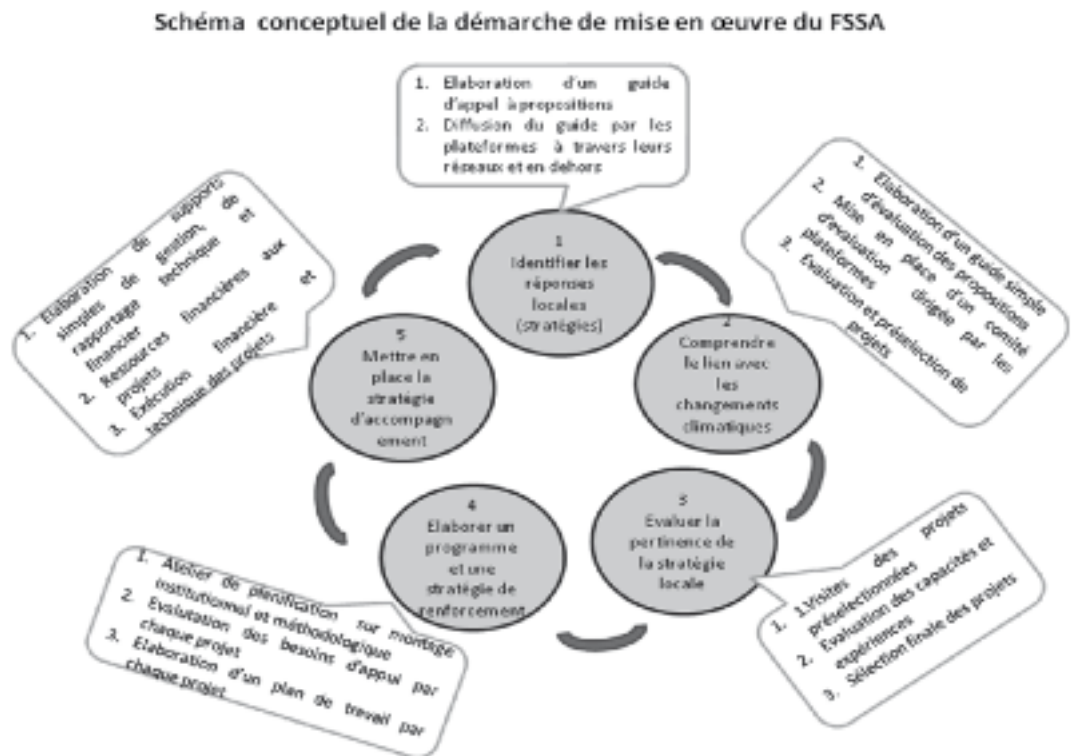
Le FSSA n'est donc pas destiné à financer de nouvelles stratégies d'adaptation, mais plutôt à accompagner les initiatives déjà en cours par la mise à disposition d'un financement direct et d'un accompagnement méthodologique. Les organisations paysannes bénéficiaires de ce financement ont à relever comme premier défi, la mise en évidence du lien entre les actions menées avec les changements climatiques.

3 Etablir que l'approche multi-acteurs apporte de la valeur ajoutée pour la durabilité et la diffusion des pratiques locales d'adaptation

Les réponses durables aux changements climatiques nécessitent la mobilisation de toutes les connaissances disponibles. Ainsi, l'adoption d'une approche « multi-acteur » mettant à contribution plusieurs groupes d'acteurs, est une démarche nécessaire dans un processus d'identification et de mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation efficaces, efficientes et durables face aux changements climatiques, qui constituent un phénomène multidimensionnel. Dans cette perspective, il est nécessaire de favoriser les échanges et le partage des expériences pour, d'une part, améliorer les solutions techniques et d'autre part renforcer les connaissances de manière horizontale (entre communautés et entre ces dernières et la recherche) et verticale (vers des échelles d'échange différentes comme vers les décideurs).

Ainsi, le FSSA ne s'est donc pas contenté de mettre en place un financement destiné aux petits producteurs pour appuyer leurs mécanismes d'adaptation aux changements climatiques. Le projet a développé une approche innovante du financement de l'adaptation qui redonne la responsabilité.

Figure 1: Schéma conceptuel de la démarche du FSSA



4 APPROCHE ET PRINCIPES

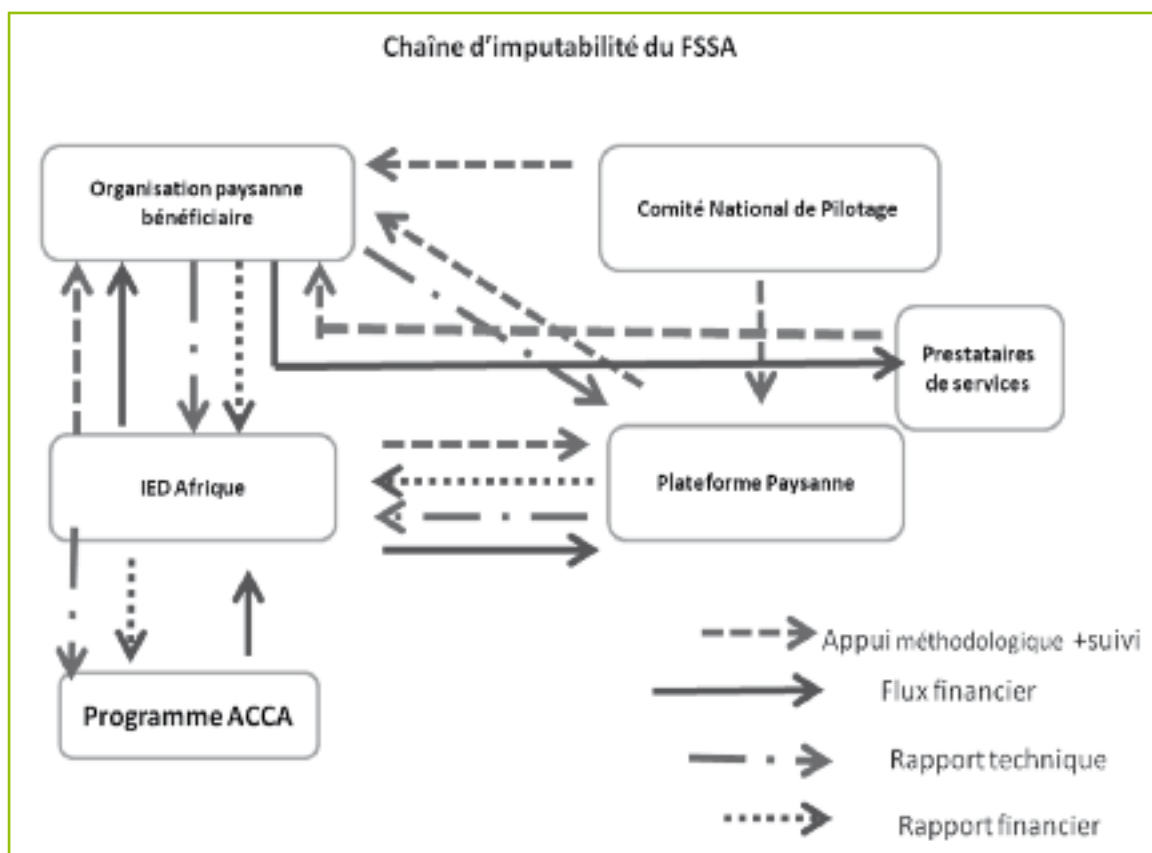
- 1. Accompagnement et renforcement d'initiatives existantes** : Le FSSA soutient des processus d'adaptation déjà existants dont il renforce et capitalise les acquis en vue d'un partage à plus grande échelle ;
- 2. Inclusion et équité** : Dans la sélection et la conduite des projets, la prise en compte des groupes vulnérables et la gouvernance équitable des projets sont des critères majeurs ;
- 3. Réduction de la chaîne d'imputabilité** : Les fonds sont directement gérés par les associations locales bénéficiaires sans intermédiaire, ceci dans le but de consolider leurs capacités de management autonome ;
- 4. Responsabilité et redevabilité** : chaque partie prenante du FSSA a la responsabilité de conduire les activités pour lesquelles elle s'est engagée et le devoir de rendre compte non seulement aux autres acteurs mais également et surtout à ses propres membres ;
- 5. Subsidiarité** : L'autonomie de chaque acteur est assurée sur la base de ses compétences distinctives. Les réponses et initiatives locales sont privilégiées. Ainsi, l'appui des Plateformes Nationales et d'IED Afrique est circonscrit et s'inscrit plus dans l'accompagnement méthodologique, le partage des connaissances et la capitalisation des expériences d'adaptation ;
- 6. Apprentissage mutuel et partenariat** : Le partage des connaissances et le partenariat sont encouragés et facilités dans le cadre du FSSA pour répondre à des besoins spécifiques.



MONTAGE INSTITUTIONNEL DU FSSA : LES OP AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le FSSA rompt avec l'approche classique dans le domaine des changements climatiques où les structures extérieures sont souvent au cœur du processus. Ici, les organisations de producteurs sont les principaux acteurs dans la mise en œuvre du programme, avec un appui financier et un accompagnement méthodologique apportés par d'autres acteurs impliqués dans le processus. Ainsi, le montage du FSSA met les organisations de producteurs au cœur du dispositif de pilotage. Cette volonté de responsabilisation des organisations de producteurs, s'est traduite au niveau du montage institutionnel et de la gouvernance des ressources du FSSA.

Figure 2 : Relations entre les parties prenantes du FSSA



1.1. Plateformes Paysannes Nationales

Les plateformes paysannes occupent une place incontournable dans l'armature institutionnelle du FSSA, car elles sont chargées d'accompagner directement les OP dans la mise en œuvre de leurs projets.

Elles ont participé à toutes les rencontres qui ont précédé la mise en œuvre du programme comme les ateliers régionaux de validation et de lancement du FSSA. Ainsi, les analyses et recommandations des organisations paysannes, à l'échelle nationale et régionale, ont été le point de départ des orientations du programme. Dans chacun des pays d'intervention du FSSA, une plateforme paysanne a été identifiée pour accompagner les organisations bénéficiaires (OP). Il s'agit de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) pour le Burkina Faso, de la Coordination

Nationale des Organisations de Producteurs (CNOP) pour le Mali et de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) pour le Sénégal.

Chacune de ces plateformes a organisé dans son pays, un atelier national de lancement du FSSA, à l'issue duquel, les différentes phases du FSSA, ont été planifiées (diffusion de l'appel à proposition, présélection des projets, visites auprès des OP dont les projets ont été présélectionnés, mise en œuvre des activités, suivi...).

Elles ont piloté tout le processus de sélection avec l'appui ponctuel des comités nationaux de pilotage (CNP). Elles ont assuré la diffusion de l'appel à proposition dans les trois pays d'intervention du FSSA, la collecte et l'enregistrement des propositions ; la coordination de l'évaluation des propositions avec la participation des membres des comités de pilotage ; la coordination de la présélection des propositions, l'organisation des visites des projets présélectionnés pour les informations complémentaires (visites des initiatives d'adaptation en cours, mode de fonctionnement, capacité de gestion, etc.) ; la coordination de la sélection finale.

Elles ont appuyé les OP dans l'identification et l'analyse des besoins en renforcement des capacités; la mise en relation et l'appui à la contractualisation avec les prestataires de services retenus, le suivi et la capitalisation. Elles ont également facilité la mise en relation avec les autres acteurs à travers le Comité Nationale de Pilotage.

1.2. Les OP porteuses de projet

Les organisations paysannes bénéficiaires de la subvention du FSSA sont des structures de petite taille, basées au niveau local, et composées essentiellement de petits exploitants familiaux dont l'agriculture est la source de revenus principale. Le FSSA a retenu comme option de ne pas appuyer de nouveaux projets, mais plutôt de renforcer des initiatives déjà existantes. Ce principe est soutenu par plusieurs justifications. D'abord, elle est en cohérence avec l'option méthodologique du projet qui consiste à partir des solutions locales dans l'accompagnement des stratégies d'adaptation. Ensuite, il traduit le souci de garantir une durabilité des acquis du programme en inscrivant sa démarche dans une consolidation d'initiatives en cours, donc non tributaires du fonds. Enfin, il facilite l'appropriation du processus par les porteurs de projets qui se rendent en même temps compte que leurs savoirs sont valorisés par les partenaires extérieurs. La mise en œuvre de ces principes s'est traduite par la responsabilisation des organisations paysannes aux différentes étapes du cycle du programme :

- En amont, toutes les organisations paysannes candidates pour accéder au financement ont élaboré leur propre requête de financement sur la base d'un guide d'appel à proposition simple élaboré par IED Afrique. Ce guide leur a permis d'analyser leurs propres pratiques afin de mettre en évidence leurs articulations avec les changements climatiques tout produisant également l'argumentaire nécessaire pour montrer la pertinence et la viabilité des projets soumis. Le nombre particulièrement élevé de propositions reçues (au total 137) traduit à la fois la richesse et la diversité des initiatives d'adaptation mais également le potentiel de capitalisation qui existe au niveau local et dont la valorisation nécessite la mise à la disposition des populations de supports méthodologiques simples ainsi que des orientations sur les canaux de partage et de diffusion. Cet exercice de rédaction d'une proposition de projet par les OP était une expérience nouvelle pour la plupart d'entre elles, qui ont plus l'habitude d'être bénéficiaires de projets rédigés par des organisations intermédiaires.





- Les 11 associations paysannes locales sélectionnées ont ensuite élaboré, avec l'appui des plateformes nationales, un plan de travail détaillé. Ce plan de travail inclut l'identification des besoins de renforcement de capacités sur la base d'une analyse participative. Elles formulent ensuite une demande d'appui méthodologique et/ou technique adressée à IED Afrique, à la plateforme nationale ou éventuellement à un prestataire de service. C'est sur la base de ce processus qu'elles ont établi, à leur initiative, des relations de partenariat avec divers acteurs en concertation avec les plateformes nationales. Certaines ont eu recours, pour la première fois, à des prestataires de service pour répondre à des besoins déterminés par elles-mêmes.

La responsabilisation, toujours revendiquée par les organisations paysannes(OP), a été mise en chantier à travers ce programme quant on voit les rôles et responsabilités de chaque acteur assumés dans la mise en œuvre du FSSA. Un accompagnement régulier de la plateforme FONGS et un suivi des réalisations par la coordination du programme ont permis de vivre les événements à chaud et de donner des conseils pour une éventuelle amélioration des actions. Les initiatives prises par nos deux structures dans le sens de mieux réussir le FSSA sont partagées et appropriées et toutes les propositions d'amélioration faites à la FONGS sont prises en charge et intégrées. Les OP ont commencé à développer un partenariat fécond et concerté autour des questions de stratégies d'adaptation aux variabilités climatiques.

Ibrahima Paul THIAW (Sénégal)

point focal FSSA, Coordonnateur FONGS/Diourbel

- Les OP ont une totale autonomie dans la de signature de contrats de prestation services. Elles sont toutefois accompagnées dans ce processus par les plateformes, co-signataires, afin de s'assurer des conditions de sécurité et de fiabilité.
- Le souci de marquer l'ancrage local du programme FSSA s'est traduit dans la gouvernance des fonds qui a mis l'accent sur l'autonomie et la responsabilisation directe des associations locales porteurs de projets. Elles reçoivent directement leurs fonds, rendent comptent trimestriellement de leur utilisation à leurs membres, aux plateformes nationales et à IED Afrique. Pour la plupart des OP porteuses, le FSSA a été l'occasion de formaliser des mécanismes simples de reddition de compte et de développer une culture de transparence. Dans ce cadre, IED Afrique a accompagné ce processus en mettant à la disposition des OP et des plateformes des outils simples de gestion financière et de compte rendu technique.
- Dans le processus de gestion des connaissances, qui accompagne la mise en œuvre du FSSA, les OP ont conduit leur processus de suivi-évaluation des stratégies d'adaptation et aussi de capitalisation des expériences sur la base d'outils méthodologiques simples proposés par IED Afrique mais ensuite adaptés au besoin par les associations.

1.3. Comités Nationaux de Pilotage (CNP)

Le partenariat a été un aspect fondateur du FSSA. Faut-il le rappeler, ce fonds est né d'un processus régional de concertation multi-acteurs et son dispositif institutionnel traduit l'engagement à promouvoir ce principe. En effet, dans chaque pays, un Comité National de Pilotage composé de représentants différentes institutions (la recherche, les ONG, les Ministères Techniques, etc.), aux perspectives et compétences complémentaires, est constitué pour accompagner les partenaires locaux dans la réflexion stratégique et l'orientation du FSSA.

Les CNP ont participé dans toutes les phases de sélection des projets et ont formulé des recommandations pour une bonne mise en œuvre des initiatives. Ils effectuent sous la coordination et sollicitation des plateformes, des missions de suivi des projets. Enfin, les CNP ont un rôle majeur dans la capitalisation des résultats de l'expérience et leur dissémination dans une perspective de mise à l'échelle des acquis du FSSA.

En plus de cet organe de promotion de la collaboration, les OP porteuses de projet ont développé des relations de partenariat avec diverses institutions telle que les Collectivités Locales, les projets nationaux, les ONG, les centres de recherche. Ces dernières ont apporté un éclairage scientifique et un conseil technique aux OP. Cette rencontre entre les connaissances de la recherche et les savoirs paysans empirique et pratique a eu un impact remarquable au niveau des OP qui ont gagné en assurance et en confiance en elles-mêmes. Il faut d'ailleurs noter que certaines OP ont même intégré des mouvements mondiaux comme le Slow Food, le Forum Social, et que la plupart ont participé de façon remarquable à des événements relatifs aux changements climatiques à l'échelle nationale.

Le montage institutionnel du FSSA est pédagogique et permet aux OP d'apprendre à s'auto-gérer. Sa démarche méthodologique permet aux producteurs de se libérer des intermédiaires et de se prendre en charge même si des accompagnements sur des aspects techniques pointus sont de temps en temps nécessaires. La capacité des OP à insuffler le changement dans leur vécu est comparable à un bateau : Vu de loin, on se dit qu'il est petit. Une fois à l'intérieur, on réalise qu'il est immense.

Mr Abdoulaye KAFANDO (Burkina Faso),
membre du comité national de pilotage du FSSA
Département Productions Animales, Service Liaison
Recherche/Développement de l'INERA, Ouagadougou

En effet, la dynamique partenariale développée dans le cadre du FSSA, a permis aux acteurs (associés formellement à travers les CNP ou pas) de se rendre compte de la capacité des organisations paysannes à développer et à gérer leurs propres stratégies d'adaptation. Les savoirs et connaissances des OP sont maintenant valorisés et elles participent à toutes les rencontres entre chercheurs, techniciens autour de la question de l'adaptation.





1.4. IED Afrique

IED Afrique dispose d'une compétence distinctive reconnue dans le développement et la diffusion d'approches innovantes et participatives de gouvernance appliquées, à la décentralisation et la gestion des ressources naturelles en Afrique francophone. Elle a participé aux différentes concertations multi-acteurs ayant abouti à la mise en place du FSSA.

Elle est responsable de la coordination sous-régionale du FSSA : la mise à disposition des ressources aux OP, l'accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre des projets, la capitalisation de la phase pilote du FSSA en vue d'influencer les politiques et les pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques.

En amont du processus de sélection, IED Afrique a accompagné les Plateformes Nationales dans la production d'outils méthodologiques parmi lesquels figurent le document d'appel à propositions et le guide de sélection des projets. Après la sélection des organisations paysannes bénéficiaires, d'autres supports ont été développés en rapport avec les plateformes et les porteurs de projets. Il s'agit entre autres du guide de procédures de gestion des fonds, des guides de rapportage technique et financier, des fiches de compte rendu des visites de terrain effectuées par les comités de suivi, des différents types de contrats (contrats de subvention, de partenariat et prestation de services).

En aval, IED Afrique a signé les contrats de subvention avec les OP et les contrats de partenariat avec les plateformes nationales. Ces dernières lui envoient régulièrement des comptes rendus techniques et financiers sur la mise en œuvre des différents projets.

Ce processus a été mené de façon participative, débutant avec des échanges sur les supports à mettre en place, la proposition d'une première version qui fait l'objet d'amendements et d'amélioration. Ce travail collaboratif a facilité l'appropriation des outils par les utilisateurs. Il y a eu d'ailleurs beaucoup d'initiatives pour modifier et adapter certains outils. A titre d'exemple, les projets du Sénégal ont organisé un atelier d'échange et de partage des différents outils développés comme le guide de procédures de gestion des fonds et les formats de compte rendu technique et financier pendant lequel, les supports ont été modifiés aux fins de les adapter à leurs besoins.

IED Afrique a aussi soutenu le processus de capitalisation du FSSA par la mise à la disposition des plateformes, d'un guide méthodologique simple basée sur le principe de la participation pour la collecte et le traitement des données auprès des porteurs de projet. Sur cette base, les plateformes ont pu mener leur propre processus de capitalisation. C'est ce processus qui a abouti à l'élaboration de ce document consolidé de capitalisation. Le film documentaire sur les projets d'adaptation financés par le FSSA, fait aussi partie intégrante de ce processus de capitalisation.

Supports méthodologiques du FSSA

A chaque étape de la mise en œuvre du FSSA, des outils ou /et supports méthodologiques ont été conçus par IED Afrique de manière collaborative avec les organisations paysannes et les plateformes.

Appel à propositions

Le document d'appel à propositions décrit clairement le contexte de mise en œuvre du FSSA, ses objectifs et ses principes ainsi que le format d'élaboration des propositions. Il a fourni aux OP soumissionnaires toutes les informations nécessaires pour l'élaboration de leurs propositions.

Guide de sélection des projets (annexe 1)

Le guide de sélection des projets donne un certain nombre d'orientations aux plateformes pour l'étude et la sélection des propositions soumises par les OP. Il décrit en détail les critères d'évaluation et le processus à suivre pour parvenir à une sélection objective des projets.

Le canevas de rapport technique et financier

Des formats simples de rapportage ont été mis en place, sur la base des différentes propositions faites par les projets soutenus par le FSSA, dans les trois pays. Tous les rapports techniques et financiers reçus des OP porteuses, sont élaborés en conformité avec les canevas.

Le guide de procédure de gestion des fonds

Il vise à renforcer les capacités des OP dans la gestion des subventions destinées à appuyer leurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques. Il facilite une bonne exécution financière des fonds reçus.

Le guide de capitalisation des expériences d'adaptation

La capitalisation est un axe majeur dans le FSSA. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire les bilans de campagne et les ateliers de partage des résultats à mi-parcours qui ont été organisés respectivement par des OP bénéficiaires et les plateformes. Le guide de capitalisation globale élaboré par IED Afrique a permis aux plateformes nationales de conduire le processus auprès des porteurs de projets.



DES STRATEGIES LOCALES D'ADAPTATION PERTINENTES

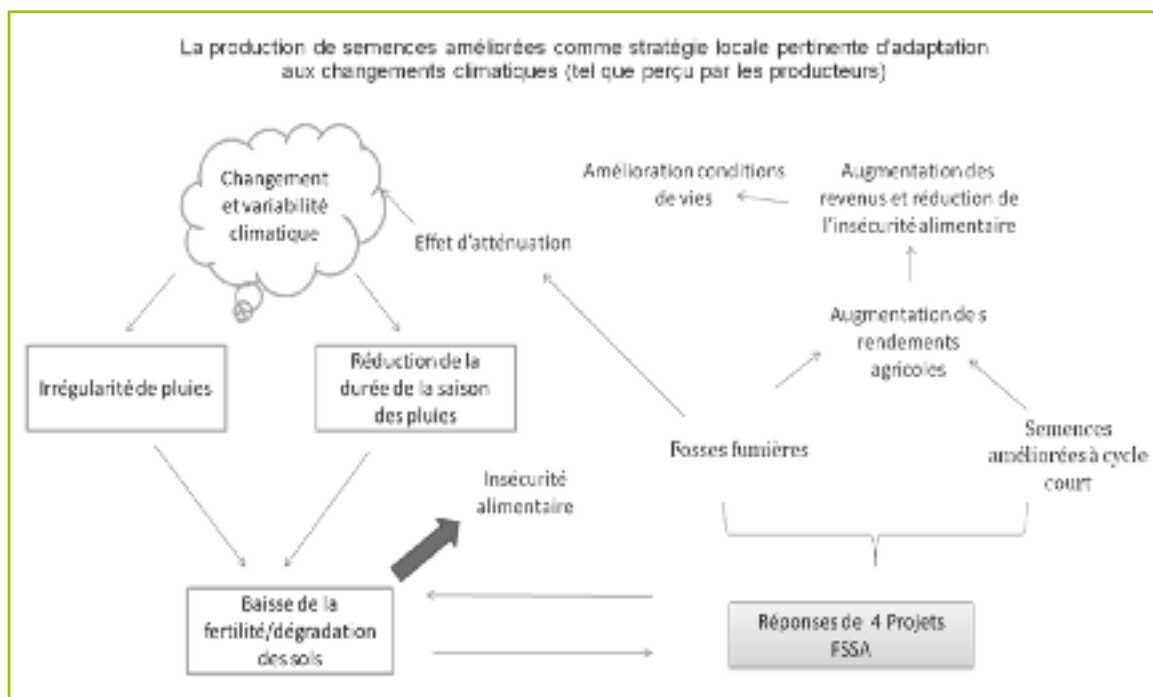
L'enjeu du FSSA est de prouver que les initiatives en cours portées par les organisations de producteurs sont réellement en mesure d'apporter des réponses aux effets perçus des changements et variabilités climatiques. Les 11 projets qui ont été sélectionnés (5 au Burkina Faso, 3 au Mali et 3 au Sénégal) tentent de répondre aux causes et aux effets des changements climatiques tels que perçus par les organisations bénéficiaires. Ces initiatives s'articulent autour de problématiques connues au Sahel mais dont les conséquences sur la sécurité alimentaire et les modes de vie sont exacerbées par les changements climatiques.

2.1. Production de semences améliorées en termes de précocité et de productivité

Les fluctuations pluviométriques interannuelles difficilement prévisibles se manifestent généralement par des pluies mal réparties dans le temps et dans l'espace. Elles remettent en cause les variétés de semences jusque là utilisées par les paysans du Sahel et dont le cycle est plus ou moins long. Ce facteur combiné à la dégradation des sols fait que les semences n'arrivent plus à maturation du fait de la modification des saisons. Cela impacte sur la sécurité alimentaire des communautés rurales. Ainsi, les initiatives d'adaptation portant sur la production de semences améliorées constituent une réponse pertinente aux conséquences de ces variations climatiques.

En effet, l'utilisation de variétés à cycle court, associées aux initiatives de restauration des terres dégradées, permet de faire coïncider, au mieux, le cycle de la culture avec la saison des pluies et de réduire ainsi la période de stress hydrique en fin de cycle. Les semences améliorées sont rigoureusement sélectionnées et cultivées par les producteurs pour leur qualité (cycle court, meilleur rendement, pureté variétale, faculté germinative). Ces semences portent sur des spéculations essentielles pour l'alimentation des populations : mil, maïs, sorgho, niébé et arachide.

Figure 3: Schéma de la stratégie de production de semences améliorées



Les projets concernés par cette thématique :

- Le projet de valorisation de semences locales dans le département de Zitenga, Groupement PAAS PAONGO de Tanlili, au Burkina Faso sur la production de semences améliorées de mil, maïs et sorgho et sur la restauration des sols avec l'utilisation de fosses fumières et de cordons pierreux (annexe 2).
- Le projet d'appui au renforcement des activités d'adaptation aux changements climatiques des groupes ruraux du département de Ziou, province de Nahouri, piloté par l'Union Départemental des Professionnels Agricoles de Ziou, au Burkina Faso (UDPA Ziou) : Il concerne la production de semence améliorée de maïs et de sorgho et la mise en place de fosses fumières (annexe 3).
- Le projet de la coopérative agricole multifonctionnelle de Timissa « Sininyesigiton », au Mali, sur la production de semences améliorées en termes de précocité et de productivité (mil, maïs, sorgho et arachide) (annexe 4).

2.2. Restauration du couvert végétal, des sols et l'adoption de nouvelles pratiques culturales

Les changements et la variabilité climatiques accélèrent la dégradation du couvert végétal et rendent les sols vulnérables aux effets érosifs du vent et de l'eau. Ces sols ont été cultivés pendant des décennies avec souvent une utilisation inappropriée des engrais minéraux et organiques et sans une correcte restauration de leur fertilité. Ceci a conduit à une forte minéralisation et à une perte rapide de leur teneur en matière organique. Si les tendances actuelles du réchauffement se poursuivent, les performances de l'agriculture des pays du Sahel en seront davantage affectées, car une hausse des températures combinée à une diminution de la pluviométrie, aggrave le déficit hydrique des végétaux.

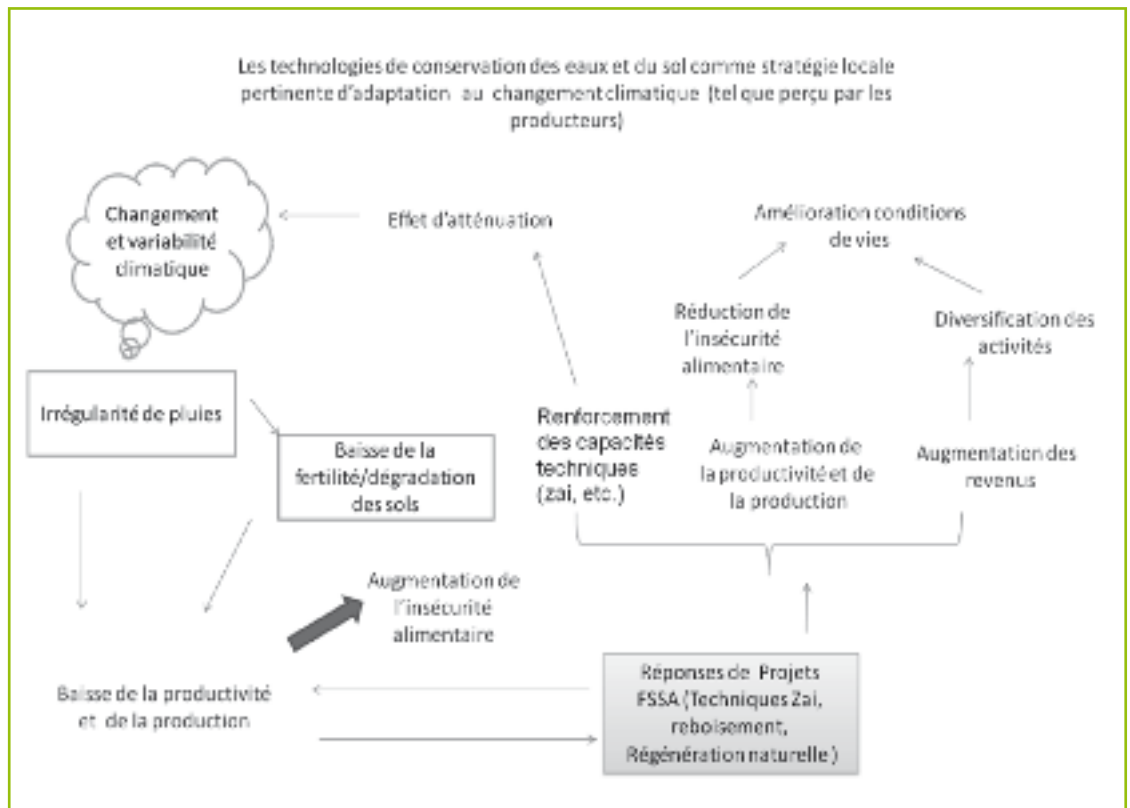
Donc toute action de nature à restaurer ces sols dégradés et à développer des pratiques agricoles durables (zaï, cordon pierreux, reboisement, protection des espèces végétales), constitue une bonne option d'adaptation aux changements climatiques. Le reboisement et la protection des espèces végétale devront permettre la reconstitution des formations ligneuses, sorte de haies vives limitant l'érosion éolienne qui conduit à la perte du sol et de ses éléments nutritifs, autres conséquences des changements climatiques. Le reboisement augmente la diversité végétale, la matière organique et l'humidité du sol. Il réduit le ruissellement de surface.

Ces effets auront des impacts positifs significatifs sur l'augmentation de la production agricole et la diversification des sources de revenus qui vont réduire la vulnérabilité des paysans à la pauvreté et aux aléas climatiques. Ces aménagements constituent donc des moyens efficaces pour s'adapter à des sécheresses ou à des pluies torrentielles plus fréquentes, tout en amortissant l'effet des chocs climatiques sur les productions céréalières et fourragères.





Figure 4 : Schéma de la stratégie des technologies de conservation des eaux



Les projets concernés par cette thématique sont :

1. Le projet de développement de la pratique des trous de semis ou « zaï », conduit par le Réseau communal de développement participatif (RECODEPA), dans l'Arrondissement de Baguineda, Cercle de Kati, au Mali qui porte sur la pratique du zaï et la maîtrise de l'eau par la construction d'un barrage (annexe 5).
2. Le projet de récupération des terres dégradées de l'Union Dewral de Djibo, province de Soum, Burkina Faso qui promeut la technique du zaï et des cordons pierreux (annexe 6).
3. Le projet d'appui à l'initiative de restauration des terres dégradées de Nguèye Nguèye, par l'association « les jambaar de Nguèye Nguèye », communauté rurale de Ngoye, département de Bambey, Sénégal qui porte sur le reboisement, la promotion de technologie d'économie d'énergie (foyers améliorés) et l'embouche bovine (annexe 7).

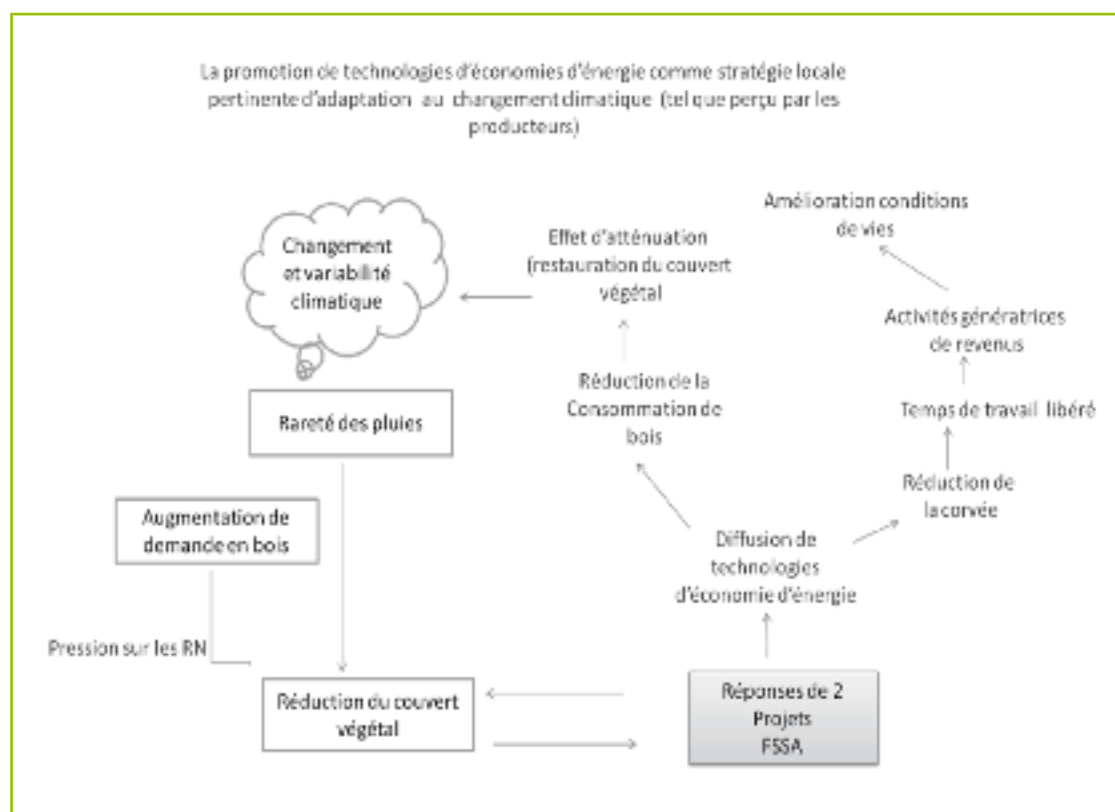
2.3. Promotion de nouvelles technologies d'économie d'énergie

L'exploitation irrationnelle des ressources ligneuses, conjuguée à des déficits pluviométriques récurrents, conduisent à la rareté du bois de chauffe, principale source d'énergie des populations rurales du Sahel. Un tel phénomène accentue considérablement leur vulnérabilité aux changements climatiques. Pour continuer à survivre dans cet environnement peu favorable où la question de l'énergie devient de plus en plus problématique, les communautés locales du Sahel, doivent recourir à des pratiques et technologies moins consommatrices de bois.

La promotion et l'utilisation de ces technologies par les organisations paysannes, permettent de réduire la pression sur les formations ligneuses. De plus, l'optimisation de la consommation énergétique contribue à la réduction des émissions de gaz à effets de serre au niveau des ménages. Par ailleurs, ces innovations qui répondent au besoin des communautés (et particulièrement des femmes) permettent d'améliorer substantiellement les revenus des OP initiatrices. Ce qui démontre que ces technologies demeurent des options pertinentes d'adaptation aux changements climatiques.



Figure 5 : Schéma de la stratégie de promotion de technologies d'économie d'énergie



Les projets concernés par cette thématique sont :

- Projet de la coopérative multifonctionnelle Jeka Baara, Sibiribougou, commune IV du district de Bamako Mali sur la sensibilisation et la vulgarisation des foyers Nyeta et des paniers autociseurs (annexe 8).
- Projet d'appui à l'initiative de restauration des terres dégradées de Nguèye Nguèye de l'association « les jambaar de Nguèye Nguèye », communauté rurale de Ngoye, département de Bambey, Sénégal qui porte sur le reboisement, la promotion de technologie d'économie d'énergie (foyers améliorés) et l'embouche bovine (annexe 7).

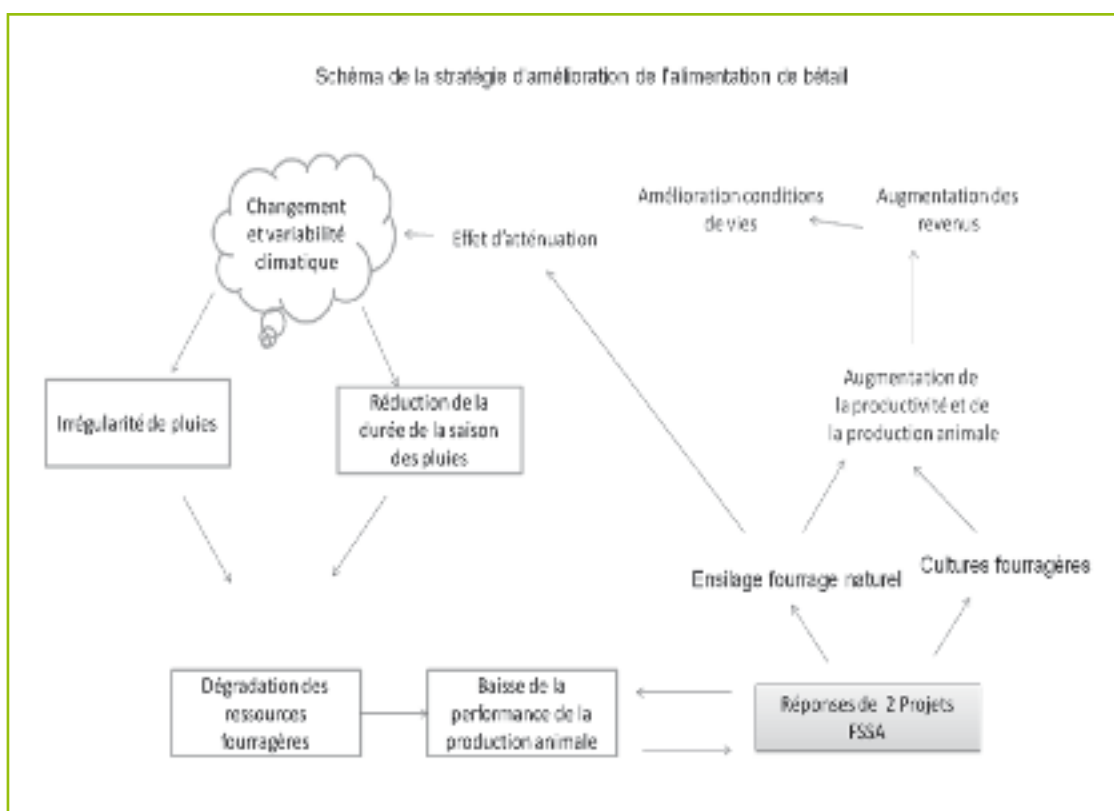


2.4. Développement de pratiques pour améliorer l'alimentation du bétail en saison sèche

La réduction des aires de pâturage, la raréfaction des points d'eau, l'apparition de nouvelles maladies animales, la réduction du cycle des sécheresses sont autant d'indicateurs qui attestent de la vulnérabilité des ressources animales aux changements climatiques et interpellent en même temps les éleveurs et les acteurs politiques sur l'urgence de prendre des mesures appropriées. Les ressources fourragères commencent à connaître une dégradation quantitative et qualitative due au déficit de l'approvisionnement en eau qui limite la productivité primaire des pâturages. Les performances des opérations d'embouches et de production laitières du bétail sont négativement affectées.

Cependant, les petits éleveurs essaient de s'adapter tant bien que mal à ces grandes modifications. Il s'agit en effet, de trouver une alternative pour les petites exploitations familiales détentrices de bétail afin de leur permettre de combler le déficit alimentaire de leurs animaux et de maintenir voire développer une production laitière source de revenus et de nourritures. Ces initiatives portent sur le développement de cultures fourragères (niébé fourrager, maïs fourrager et le sorgho fourrager), le fauchage, l'ensilage et la conservation de l'herbe verte pour l'alimentation du bétail en saison sèche.

Figure 6 : Schéma de la stratégie d'amélioration de l'alimentation de bétail



Les projets concernés par cette thématique sont :

- Le projet d'amélioration de l'alimentation du bétail en saison sèche de l'Union DAWLA de Barkounba, Département de Ziniaré, Province Loubritinga, au Burkina Faso (annexe 9).
- Le projet d'amélioration de l'alimentation des vaches laitières en saison sèche, de la Coopérative de production laitière de Koro, Arrondissement de Daffra, Commune de Bobo Dioulasso, Burkina Faso qui porte sur les cultures fourragères de variété du dolique, l'ensilage du fourrage naturel (herbe verte), et la construction de fosses de fumières pour fertiliser les parcelles fourragère (annexe 10).

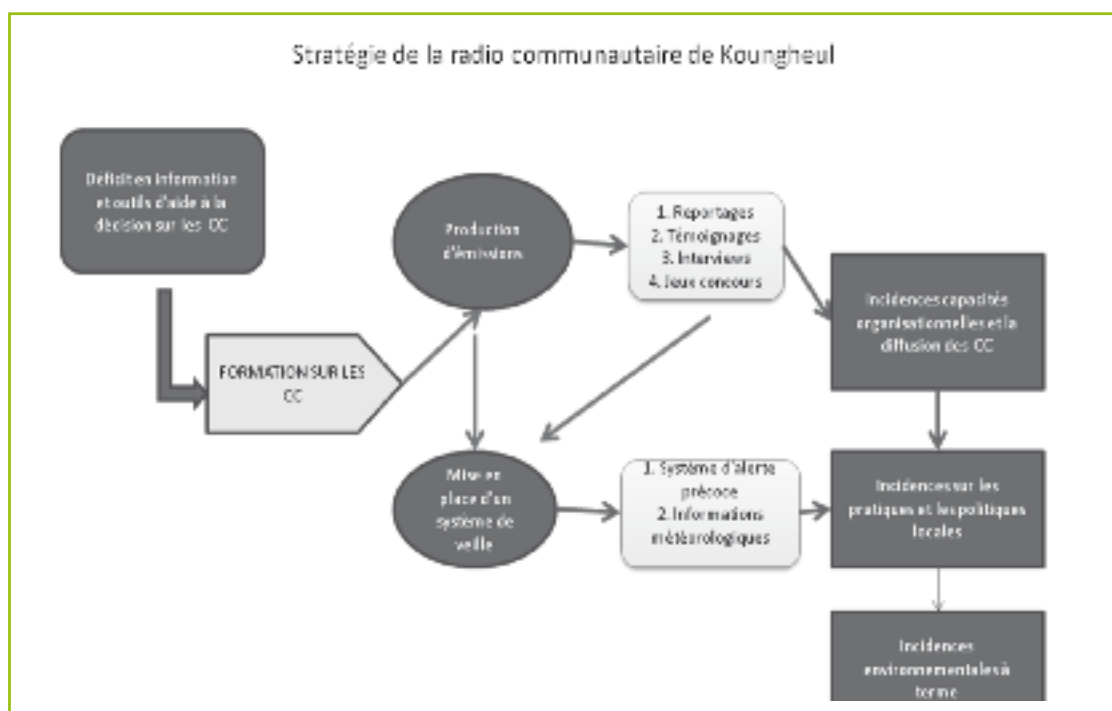


2.5. Information et sensibilisation sur les changements climatiques

Même s'ils vivent les effets du changement climatique au quotidien, les communautés ont besoin d'être mieux informées et outillées pour faire face à leurs conséquences. « L'information et la sensibilisation » sont d'autant plus importantes que la convention cadre des nations unies sur le changement climatique l'a inscrite comme axe stratégique. L'article 6 de cette convention s'est beaucoup appesanti sur la nécessité et l'importance d'informer et de sensibiliser les populations sur le phénomène.

La sensibilisation et le partage d'informations sont essentiels pour la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques efficaces. Cette action a l'avantage, non seulement d'informer et de sensibiliser les paysans et les décideurs locaux, mais aussi de diffuser, certaines initiatives d'adaptations aux changements climatiques qui sont en train d'être menées dans les zones d'intervention du projet. L'enjeu est de susciter une réflexion, de forger une opinion informée, d'inspirer des innovations locales et de renforcer les opportunités de collaboration autour des activités qui réduisent la vulnérabilité et renforcent les capacités d'adaptation aux changements et à la variabilité climatique.

Figure 7 : Schéma de la stratégie d'information et de sensibilisation





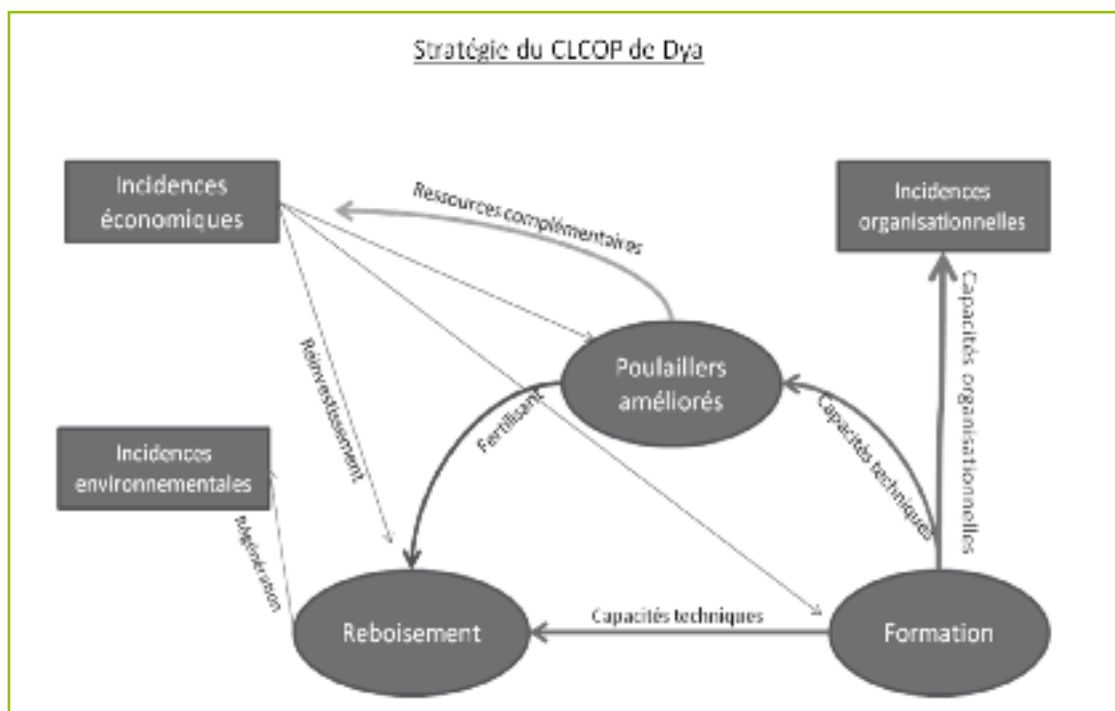
Cette activité est transversale et concerne les 11 projets. Mais, la radio communautaire de Koungheul (Sénégal) en a fait un projet spécifique pour faciliter l'accès des populations locales aux informations utiles pour l'amélioration de leurs conditions de vie (annexe 11).

2.6. Diversification des sources de revenus

L'agriculture et l'élevage dont dépendent essentiellement les populations des zones d'intervention du FSSA, sont tributaires des variations climatiques. Une bonne pluviométrie permet aux paysans et aux éleveurs d'augmenter leurs revenus et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie. Seulement, depuis des décennies, les pays du Sahel notamment le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso connaissent généralement des déficits pluviométriques importants. Ainsi les populations sont fortement éprouvées économiquement à cause de mauvaises récoltes et des rendements agricoles médiocres. Il apparaît ainsi que les changements climatiques sont un facteur clé de vulnérabilité économique.

Face à cette situation, la diversification des activités génératrices de revenus (AGR) constitue une stratégie pour combler la baisse des ressources financières. Les AGR appuyées par le FSSA portent sur l'aviculture par l'amélioration de la race locale, l'emboche bovine, la vente de foyers améliorés.

Figure 8 : Stratégie du CLCOP de Dya



Les projets concernés par cette thématique sont :

- Le projet d'appui à l'aviculture par l'amélioration de la race avicole locale conduit par le Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP) de DYA, Kaolack, Sénégal (annexe 12) ;
- Le projet d'appui à l'initiative de restauration des terres dégradées de Nguèye Nguèye, porté par l'association «les jambaar de Nguèye Nguèye», communauté rurale de Ngoye, département de Bambey, Sénégal (annexe 7) ;
- Le projet d'amélioration de l'alimentation du bétail en saison sèche de l'Union DAWLA de Barkounba au Burkina Faso (annexe 9) ;
- Le projet d'amélioration de l'alimentation des vaches laitières en saison sèche, de la Coopérative de production laitière de Koro, Burkina Faso (annexe 10) ;
- Le projet de la coopérative multifonctionnelle Jeka Baara, Sibiribougou, commune IV du district de Bamako Mali qui porte sur la formation sur les changements climatiques, sensibilisation et vulgarisation des foyers Nyeta et des paniers autocuiseurs (annexe 8).



NB : il faut souligner que certains projets FSSA portent sur plusieurs thématiques à la fois.



INCIDENCES DES PROJETS APPUYEES PAR LE FSSA

L'ambition du FSSA a été de prouver la pertinence des stratégies locales d'adaptation. Le processus de capitalisation a permis de mettre en exergue 4 types d'incidences particulièrement significatives. Celles-ci portent sur les conditions de vie, les incidences écologiques, le renforcement de capacité, la pérennisation et la reproductibilité des expériences d'adaptation.

3.1. Les incidences en termes d'amélioration des conditions de vie

L'analyse des facteurs déterminant la vulnérabilité des OP face aux changements climatiques montre l'existence d'une interrelation directe entre la pauvreté et la vulnérabilité, deux phénomènes qui se renforcent mutuellement.

En effet, les effets négatifs des changements climatiques accentuent la pauvreté en milieu rural à travers une baisse sensible des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles, en particulier les activités agricoles, pastorales ou sylvicoles. Cette situation résulte de la combinaison de plusieurs facteurs dont une instabilité ou une réduction du cycle de pluie, la dégradation des sols, la perte ou la réduction des aires de pâturage et la faible productivité de l'élevage.

Les stratégies à mettre en œuvre pour faire face à cette situation nécessitent des ressources (humaines, matérielles et financières), ainsi que des capacités organisationnelles et des innovations techniques. Malheureusement ces ressources ne sont pas toujours disponibles du fait de la pauvreté. Ainsi, le producteur est pris au piège de la pauvreté et de la vulnérabilité.

L'intérêt de la plupart des pratiques d'adaptation soutenues par le FSSA réside dans le fait qu'elles contribuent à la fois à réduire la pauvreté et à diminuer la vulnérabilité des petits producteurs aux chocs climatiques et économiques. Ainsi, les retombées économiques des stratégies locales appuyées contribuent à renforcer les capacités des organisations bénéficiaires et à améliorer les conditions de vie de leurs membres.

En effet, les projets FSSA ont permis de réduire l'insécurité alimentaire par l'amélioration de la productivité des systèmes agricoles. Elles ont permis de renforcer l'autonomie des groupes vulnérables notamment par la diversification des opportunités économiques. Par ailleurs, ces projets ont renforcé les réseaux sociaux de solidarité qui constituent des filets de protection sociale importants. Enfin, une partie des ressources financières supplémentaires générées est généralement réinvestie pour renforcer les stratégies d'adaptation.

Les incidences économiques les plus immédiates portent sur l'amélioration de la productivité des systèmes de production grâce aux innovations technologiques introduites grâce au projet. Ceci a contribué à augmenter sensiblement les revenus tirés des activités. Quelques exemples illustrent ces performances.

Au Burkina Faso, la coopérative de Koro a vu la production laitière par vache et par jour passer de 1,5 litre en 2009 à 2 litres en 2010 avec le FSSA soit une augmentation de 25% et les revenus nets générés par la coopérative ont atteint 3 343 800F CFA, en 2010 contre un résultat négatif en 2009. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'amélioration de techniques de production fourragère qui ont permis de multiplier par plus de 6 la production de niébé fourrager entre 2008 (avant projet) et 2010 et par 7 la quantité d'herbe fauchée.

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe

Le renforcement de l'autonomie économique des groupes vulnérables, les femmes en particulier constitue également une incidence économique majeure de certains projets. Ces derniers ont non seulement contribué à l'augmentation des revenus collectifs tirés des activités d'adaptation menés, mais ils ont également pris des initiatives visant à la consolidation de la situation économique de leurs membres à travers une diversification des activités et des sources de revenus.

C'est le cas de la coopérative Jeka Bara, au Mali, où les revenus tirés de la vente des paniers autocuiseurs et foyers Nyeta pour un montant de 970 000F ont été versés à caisse d'épargne et de crédit de la coopérative. Ce qui a permis à celle-ci d'accorder des prêts à 53 femmes de la commune de Sibiribougou, au Mali, pour mener des activités diversifiées comme le petit commerce, la transformation des fruits et légumes.



Ce Fonds a contribué au développement de nos capacités de leadership dans le domaine de l'adaptation en tant qu'organisation représentative des communautés de base vulnérables aux changements climatiques. Avec les revenus tirés de la vente des foyers économes en énergie, notre vulnérabilité à la pauvreté est considérablement réduite, ce qui nous prépare à mieux faire face aux changements climatiques. Les collectivités locales nous considèrent plus, car la mairie de la commune IV de Sibiribougou à laquelle nous appartenons, nous avait confié la protection et le reboisement des collines qui se trouvent dans son périmètre communal. La réussite de nos actions de reboisement sur les collines de notre village a été le principal élément catalyseur de cette collaboration. Aussi à cause des paniers, notre réseau de partenariat s'est élargi au ministère de la famille, de l'emploi et de la formation. Le projet a renforcé la cohésion entre les membres ; il est plus facile et rentable de travailler ensemble que séparément.

Madame Rokia Cissé (Mali)
Présidente de la coopérative Jeka Bara

La production et la vente du beurre de Karité qui résulteront de l'exploitation des espèces reboisées viendra aussi augmenter cette capacité financière. Grâce au soutien du FSSA, la coopérative Jeka Baara a participé à diverses rencontres internationales ; ce qui lui a ouvert de nouvelles opportunités d'affaires dont les profits renforceront les capacités financières de la coopérative et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté de ses membres.

Certains projets ont pour objectif direct la réduction de l'insécurité alimentaire. Dans cette perspective les innovations techniques mises en place sont combinées à des mécanismes de protection des membres de l'association contre des pratiques pouvant contribuer à augmenter leur vulnérabilité.

A titre d'exemple, à Timissa, dans la région de Ségou, au Mali, la coopérative agricole a diffusé des techniques simples de culture (production de semences adaptées, valorisation des pratiques traditionnelles de production, diversification des cultures) qui ont donné des résultats importants. Le système de remboursement et de redistribution des semences par la coopérative, a favorisé une meilleure disponibilité et accessibilité des semences de variétés hâtives et à haut rendement dans la zone malgré les déficits pluviométriques.

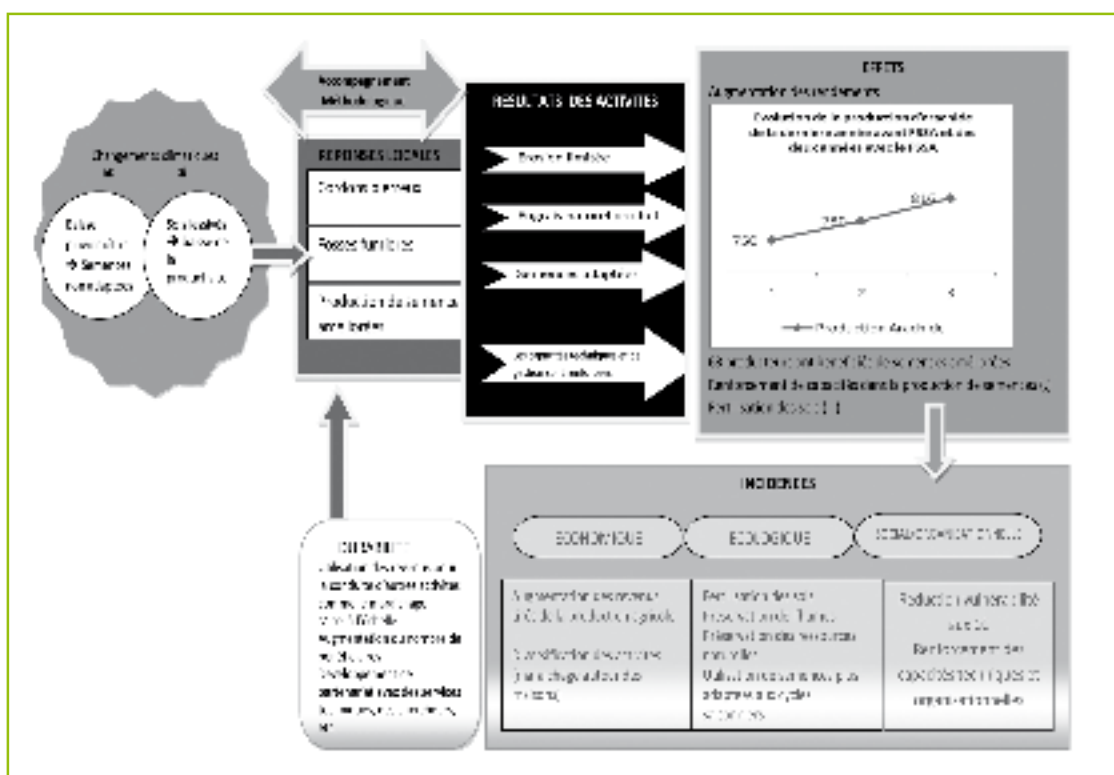
NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe



Ainsi, les paysans produisent de manière autonome leurs propres semences, améliorent leurs revenus qu'ils réinvestissent en partie dans des stratégies de réduction de leurs vulnérabilités.

Pour lutter contre le bradage des récoltes, du aux effets combinés de la non maîtrise des marchés, des cours des produits agricoles et à la faiblesse des mécanismes de stockage, la coopérative a instauré un système de warrantage. Il consiste en la mise en place d'une ligne de crédit sur fonds propre pour faire face aux besoins financiers des membres de la coopérative et leur permettre de ne pas brader leur récolte. A l'approche de la période de soudure, la coopérative vend le produit à un prix beaucoup plus intéressant, récupère le montant prêté. Cette pratique qui est réapparue dans cette zone avec les conséquences des variabilités climatiques, en plus de ses avantages économiques, constitue aussi un bon mécanisme de protection sociale et de solidarité.

Figure 9 : Schéma de Timissa



La diversification des cultures, notamment par l'introduction du manioc, plus rentable que les céréales, contribue non seulement à lutter contre l'insécurité alimentaire, mais aussi, à améliorer les ressources financières des populations. Une marge bénéficiaire de 250 000F par producteur a été réalisée avec la vente de la production de manioc. Aujourd'hui, étant convaincues de la nécessité de diversifier et disposant des revenus pour le faire, les femmes de la coopérative de Timissa ont commencé à faire de petits jardins maraichers autour des maisons.

3.2. Les incidences écologiques

Les changements climatiques accentuent la fragilité des écosystèmes sahéliens qui souffrent déjà des sécheresses récurrentes, de la dégradation des sols et du couvert végétale. Les populations sahéliennes, dont la contribution à l'émission des gaz à effet de serre est relativement faible, en subissent les conséquences de plein fouet.

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe

Les projets du FSSA se fondent sur la capacité d'adaptation intrinsèque des paysans du Sahel qui depuis des générations sont forcés à l'innovation pour survivre dans un environnement difficile. Dans ce cadre, la plupart des pratiques d'adaptation soutenues par le FSSA tendent à juguler les contraintes écologiques mais aussi à avoir un impact positif sur l'environnement mais seront mesurable à moyen voire long terme. En effet, la durée de cette phase du FSSA (2 ans) et l'échelle de mise en œuvre des projets ne permettent pas de pouvoir dégager les effets écologiques visibles.

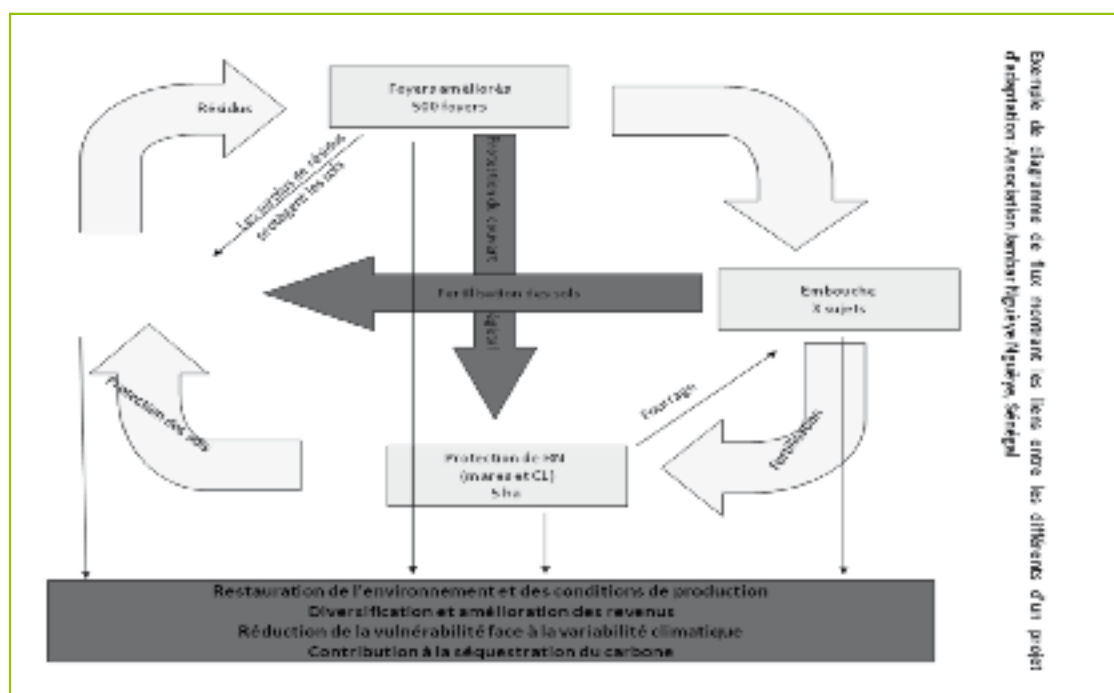
Ainsi, les projets du FSSA s'articulent autour de la promotion de technologies d'économie d'énergie, de l'adoption de pratiques qui améliorent la fertilité des sols, réduisent l'érosion et favorisent la régénération des ressources naturelles en optimisant leur utilisation.

Dans ce cadre, l'utilisation des technologies d'économie d'énergie a pour effet écologique immédiat une réduction de la consommation de bois. Même si cette incidence reste encore limitée, l'effet démonstratif associé à la diffusion de ces technologies pourra induire une mise à l'échelle plus importante dans le futur. Aujourd'hui, au Mali, la coopérative Jeka Bara a vendu 40 foyers Nyeta et 108 paniers autocuiseurs. Ces technologies sont très prisées par les femmes de la localité qui considèrent qu'elles leur permettent de réduire significativement leur besoin en bois de cuisine et de gagner du temps qu'elles peuvent mobiliser pour d'autres activités.

L'instauration de pratiques de conservation et de gestion durable des ressources naturelles par le reboisement a une incidence sur la régénération naturelle assistée et la restauration des terres dégradées. Plusieurs associations ont mis un accent particulier sur cet axe. C'est le cas au Mali avec le RECODEPA qui adopte le zaï qui est une pratique agricole durable qui contribue à une meilleure préservation des sols. Le zaï manuel ou tassa, est une pratique traditionnelle. Il est très adapté en zone sahélienne (pluviométrie moyenne de 300 à 800 mm) et malgré sa forte exigence en main d'œuvre, permet d'augmenter sensiblement les rendements et la production (1100 kg contre 600 kg pour une même superficie sans du zai).



Figure 10 : Diagramme sur les liens entre les stratégies d'adaptation et le changement climatique à Nguèye Nguèye



NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe



Au Sénégal, le projet de restauration des terres dégradées, porté par l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye a renforcé la prise de conscience des populations et des autorités locales sur l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles dans le contexte des changements climatiques. L'initiative de l'association en matière d'adaptation aux changements climatiques est suivie aujourd'hui par d'autres OCB de la communauté rurale comme celles de Danou Ngaye ou Ngascop. Ces villages s'adonnent maintenant à des activités de protection des ressources ligneuses avec l'interdiction de toute coupe de bois verts dans leurs localités. Un équilibre écologique est en train d'être observé avec le retour de certaines espèces fauniques.

Grâce à l'utilisation des technologies d'économie d'énergie comme les foyers améliorés développés et subventionnés dans le cadre de ce projet, les ressources végétales sont moins sollicitées. En contrepartie de la subvention accordée aux femmes concernant les foyers améliorés, ces dernières se sont engagées avec l'association dans la sensibilisation sur l'adoption de pratiques d'économie d'énergie et des activités de conservation des ressources naturelles comme le reboisement dans les marres du village et autour des concessions.

La convention locale adoptée dans cette localité, les actions de reboisement et l'utilisation des foyers améliorés, devront permettre la régénération du couvert ligneux et la diminution des coupes abusives. Ainsi les plantations de ligneux pourront constituer des haies vives qui limitent l'érosion éolienne et la dégradation des sols.

Le reboisement et la régénération naturelle conduiront à plus ou moins long terme à une restauration du couvert végétal qui a un impact significatif sur la fertilisation des sols. Les formations ligneuses stabilisent les sols, améliorent leur texture, renforcent la biomasse aérienne et terrestre et luttent contre l'érosion éolienne. Les sols fertilisés permettent d'avoir de meilleurs rendements agricoles contribuant ainsi à réduire la pauvreté des populations qui dépendent pour l'essentiel à l'agriculture.

3.3. Incidences en termes de capacités

Les populations du Sahel qui subissent fortement les fluctuations climatiques, ont de réelles capacités d'innovation et de formulation de stratégies locales d'adaptation. Elles ont mis en œuvre des initiatives d'adaptation pour atténuer les effets d'un environnement sahélien peu favorable. Pour renforcer ces initiatives et les rendre plus viables et efficaces, un accompagnement par le renforcement des capacités de ces communautés et la production d'outils et de supports méthodologiques, s'avère donc nécessaire.

En effet, si le démarrage des activités d'adaptation sont antérieures au FSSA, leur articulation avec les changements climatiques s'est consolidée avec sa mise en œuvre ; ceci à travers une meilleure compréhension de la problématique et un renforcement de la capacité d'analyse des phénomènes et des actions y relatives.

Le processus d'accompagnement méthodologique mis en place a été l'occasion pour les OP et leurs membres de renforcer leurs capacités à conceptualiser leurs pratiques, à concevoir, conduire, suivre, évaluer des projets, capitaliser les leçons, solliciter et orienter des partenariats et influencer les pratiques et les politiques.

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe

Les OP porteuses de projet et les plateformes ont renforcé tout au long du processus de mise en œuvre, leurs capacités organisationnelles et particulièrement leurs mécanismes de gestion financière. Ces mécanismes concernent la production et l'utilisation d'outils et supports méthodologiques simples et adaptées. L'application et l'appropriation de ces supports conçus avec les organisations paysannes, ont apporté aussi de la valeur ajoutée sur les pratiques de gestion de ces dernières.

Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des associations et de leurs membres est un résultat majeur du FSSA. Il constitue un facteur clé d'appropriation et de durabilité car les compétences acquises peuvent être réinvesties dans d'autres activités. Les projets du FSSA ont renforcé les capacités des OP dans la gestion de leurs connaissances. Ces OP ont évalué leurs besoins de formation, défini les contenus et modalités de formation pour l'acquisition de compétences techniques complémentaires nécessaires au renforcement de leur stratégie d'adaptation. Ainsi, des sessions de formation ont été organisées sur des thèmes aussi variés que : les changements climatiques, les itinéraires techniques de production, l'embouche, la production de technologies d'économie d'énergie, la communication, la capitalisation, etc...

L'adoption de procédures formalisées de gouvernance des ressources financières est basée sur l'utilisation d'outils simples. Ces procédures incluent la systématisation des mécanismes de reddition des comptes aux membres des différentes associations. Pour la plupart des associations, cette dimension du FSSA constitue l'une des plus grandes ruptures avec leurs pratiques habituelles. Elle leur a également permis de découvrir le fort potentiel dont elles disposent et qu'elles comptent exploiter davantage au-delà du FSSA.

Depuis que je suis né, je ne suis jamais allé dans une banque et personne ne nous a jamais donné de l'argent pour travailler. Les autres qui viennent nous disent « il faut faire ça », mais le FSSA a mis à notre disposition des fonds que nous gérons nous mêmes pour appuyer la production de semences améliorées qui est une pertinente option d'adaptation. Etant le plus âgé, l'association m'a désigné comme trésorier. Maintenant, je vais à la banque avec un carnet et je retire de l'argent pour les activités. Ceux qui savent écrire me notent tout sur un cahier. Notre indépendance a commencé avec ce fonds et ses partenaires. Nous décidons ce que nous devons faire. Je prie Dieu pour que cela continue car nous n'avons jamais vu une initiative avec une telle démarche.

Monsieur Issa ARAMA (Mali),
Producteur et membre de la coopérative
Sininyesigiton de Timissa

La valorisation de ces compétences par les associations s'est traduite par des transformations importantes au niveau des comportements et des pratiques. A Koungeul au Sénégal, le projet porte spécifiquement sur l'information et la sensibilisation. Grâce aux émissions de la radio communautaire et aux reportages sur le terrain, les populations adoptent de nouveaux comportements qui se traduisent dans certaines zones par une diminution des coupes abusives de bois. Il y a également une meilleure prise en compte par les autorités des enjeux des changements climatiques. Elles se sont engagées dans le dispositif d'alerte précoce mis en place

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe





par la radio et destiné à lutter contre les feux de brousse récurrents dans le département et à fournir aux paysans des informations météorologiques à travers la station de Koungheul. Elles coordonnent l'intervention des services des Eaux et Forêts dans ce dispositif. Au niveau du Lycée et de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, la problématique est bien prise en charge dans les curricula pour inculquer aux élèves une véritable culture environnementale. Au Burkina Faso, l'acquisition et la diffusion de nouvelles compétences dans le domaine de la production fourragère ou semencière, la construction de cordons pierreux, des trous de Zaï, ou de fosses fumières, ont un impact direct très important sur la pratique agricole.

Grâce au projet FSSA, nous avons une meilleure collaboration avec la mairie et les services techniques de l'agriculture. Cette collaboration féconde a fait que notre coopérative a reçu des engrais de la direction provinciale de l'agriculture au moment où la campagne de distribution n'a pas encore démarré. La performance des semences améliorées que nous cultivons, va réduire notre degré de vulnérabilité aux changements climatiques. Avant, la coopérative était isolée, sans considération de la part des populations, mais depuis le démarrage de notre projet FSSA avec les séances de sensibilisation, de partage et de diffusion des informations à travers la radio communautaire de Timissa, tout le monde s'intéresse maintenant à ce que nous faisons. Le FSSA a beaucoup amélioré nos pratiques organisationnelles. Le système de rapportage est devenu régulier avec une fréquence trimestrielle. Grâce à la subvention du FSSA, l'accessibilité à ces semences précoces est maintenant assurée et notre leadership dans ce domaine est devenu une réalité

Bakary Fofana (Mali),
Adjoint au président de la coopérative
agricole de Timissa.

Le FSSA a également permis aux OP porteuses de projet de développer leur capacité de réseautage et de partenariat à différents niveaux. Ainsi, les OP ont pu nouer des relations d'échanges avec d'autres organisations (recherche, ONG, Etat), participer à des événements stratégiques nationaux et régionaux, s'ouvrant ainsi à de nouveaux espaces de collaboration et d'apprentissage au sein desquels elles bâtissent des relations avec les autres acteurs. A titre illustratif, la participation de la coopérative Jeka Baara à la rencontre TERRA MARDRE, à TURIN, en octobre 2010, grâce au soutien du FSSA, lui a donné l'occasion de négocier avec une société italienne Cafarelli, un marché de fourniture de 1000 kg de beurre de karité. De même, lors de sa participation à la journée internationale de la femme rurale, en 2010, la coopérative a noué un partenariat avec le Qatar Charity Mali pour la livraison de plus de 8 tonnes de produits agroalimentaires de transformation.

3.4. Pérennisation et Reproductibilité des projets soutenus

Le FSSA est conçu comme un appui spécifique qui vient renforcer un processus existant. La responsabilisation des OP dans la gouvernance des fonds et la gestion des initiatives, le renforcement du partenariat entre les porteurs de projets, les institutions de recherche et les services techniques d'encadrement, sont des leviers sûrs pour la pérennisation des acquis des

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe

projets. La maîtrise et l'appropriation des outils méthodologiques développés qui renforcent l'autonomie et le leadership des communautés, sont aussi des facteurs de pérennisation des initiatives.

L'exercice de capitalisation a démontré que, la plupart des projets dégagent des perspectives de renforcement voire même de mise à l'échelle. Il est noté également que le soutien du FSSA a inspiré de nouveaux partenariats entre certaines OP et des partenaires extérieurs. La collaboration tissée par les OP du Mali avec leurs collectivités territoriales, a permis à ces dernières de s'engager à intégrer l'adaptation aux changements et à la variabilité climatiques dans les Programmes de Développement Socio-économique des Communes rurales.

Au Mali, l'expérience de la coopérative Jeka Bara dans la fabrication des paniers autocuseurs fait tâche d'huile. Ainsi le ROPPA a sollicité la CNOP pour l'élaboration d'un projet sur la diffusion, à plus grande échelle, du panier autocuseur. De même les femmes des localités de Lassa, Grikumbè, Tanfara, Tenguédo, Dogogoman, kalabambougou, sollicitent la coopérative pour les accompagner et les encadrer dans leurs activités de transformation de fruits et légumes. Sa collaboration avec de nouveaux partenaires est une source de motivation pour la continuité de ses activités.

A Nguèye Nguèye au Sénégal, le conseil rural de Ngoye a confié à l'association, la production de plus 15 000 plants forestiers pour développer l'activité de reboisement qui est une bonne option d'adaptation. Cette convention de partenariat est inscrite dans le budget du conseil rural. Il rendra en compte, la demande de plus en plus importante des populations en plants forestiers adaptés aux conditions locales. Enfin, l'initiative de l'association « Les Diambars » en matière de reboisement et de régénération naturelle assistée est reprise par d'autres OCB de la communauté rurale.

L'engagement de l'ANCAR à améliorer la productivité des poulaillers du CLCOP de Dya à travers un projet national sur la production de race avicole pure en cours d'élaboration, participe à la pérennisation de l'initiative de ce CLCOP.

Les projets de Koro et de Dawla sont dans une bonne perspective d'être reproduits par d'autres éleveurs non membres de ces organisations. En effet, lors de la journée de démonstration sur la pratique de l'ensilage de l'herbe verte fauchée en septembre 2010, les éleveurs des villages environnants de Koro, ont décidé d'adopter et de reproduire la pratique de l'ensilage à la prochaine campagne hivernale de 2011, car ils sont confrontés aux mêmes problèmes de déficits fourragers en saison sèche pour une alimentation correcte de leurs bétails. Cette pratique de l'ensilage qui met l'herbe verte fauchée dans des fosses de dimensions de 6 m de longueur, 3m de largeur et 0,5m de profondeur, permet de garder la fraîcheur de l'herbe et sa valeur nutritive pendant toute la saison sèche.

Les chercheurs de l'INERA et de l'ONG Diobass qui accompagnent et suivent les projets de multiplication de semences améliorées au Burkina Faso, sous la supervision de la plateforme CPF, comptent poursuivre leurs actions à la fin du FSSA. Leur objectif est d'assurer, dans toutes ces zones, la stabilité des semences améliorées, principal moyen de renforcer la capacité d'adaptation des producteurs qui dépendent essentiellement de l'agriculture. Ces OP ont participé et partagé leurs expériences à la foire aux semences organisée par Diobass en mars 2010, ainsi qu'à celle

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe





organisée par l'Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique (INERA) en février 2010 et à la journée nationale du paysan au Burkina Faso.

A Timissa, au Burkina, grâce aux émissions et aux performances enregistrées, les populations manifestent un intérêt et expriment, aux responsables de cette OP et des techniciens, le souhait d'être impliquées. C'est le cas de neuf villages parmi lesquels: Madiama, Lasansiara et Sofara. Chaque samedi, à l'occasion du marché hebdomadaire de Timissa, des populations environnantes viennent visiter l'initiative. Les incidences de cette initiative ont dépassé la zone du projet. C'est ce qui fait dire au maire adjoint de la commune rurale de Timissa que le FSSA a renforcé l'intercommunalité.

De plus, la coopérative a été sollicitée par l'ONG Eucor pour organiser durant 5 jours, un champs-école à Sofara sur son expérience d'adaptation pour le compte de 7 villages de la zone d'intervention de cette ONG. Les résultats obtenus en termes de revenus tirés de la vente de la production de semences (plus de 3 millions), combinés à la diversification des activités (pratique de la culture maraîchère par les femmes de la coopérative) et du partenariat avec cette ONG Eucor, sont aujourd'hui des facteurs de durabilité et de pérennisation des acquis de ce projet.

NB : pour plus de détail sur les incidences, consulter les fiches de projet en annexe



LEÇONS APPRIS

Les leçons tirées de la mise en œuvre du FSSA confirment les postulats de départ qui ont guidé le montage du projet. En effet, au plan de la gouvernance, les résultats présentés confirment à la fois la pertinence de la sélection des projets et la qualité du suivi de leur exécution assumées par les plateformes nationales ainsi que l'existence de capacités au sein des associations bénéficiaires pour conduire convenablement les projets.

Ces résultats montrent également la contribution multidimensionnelle des différents projets dans la réduction de la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques. En outre, les mécanismes d'échange multi-acteurs mis en place ont été souvent très déterminants dans le renforcement des processus techniques et méthodologiques mis en œuvre par les porteurs de projets ainsi que dans la diffusion des acquis.

Ces différents constats confirment l'existence d'un potentiel de leadership et d'innovation technique et institutionnelle au niveau local et dont la valorisation pourrait contribuer à améliorer l'efficacité et la durabilité de programmes. Cependant, il est important de repenser le processus de planification et de conduite des programmes d'adaptation en favorisant une approche qui met en avant le savoir faire et les capacités de leadership des organisations paysannes. La conception et la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement efficace et non inhibiteur constitue un des plus grands défis auxquels doivent faire les structures qui appuient les organisations locales. Les petites organisations de producteurs sont capables de gérer directement des subventions relativement importantes tout en respectant des procédures et règles de gouvernance financières formalisées et efficaces. Pour cela, il est essentiel pour les structures d'appui, d'adapter les outils et supports de gestion au contexte local et aux capacités des porteurs projets.

L'expérience du FSSA a montré que lorsque l'accompagnement est souple, bâti sur la demande, et s'appuyant sur les pratiques existantes des associations locales, il permet à celles-ci d'acquérir assez rapidement les capacités complémentaires nécessaires pour la conduite de leurs projets. En outre, les outils ne doivent pas être standardisés. Les associations ont des capacités et des vécus différents, d'où l'importance du choix qui leur a été donné d'adapter les outils, de les modifier au besoin. C'est ce qui a été fait par les trois associations bénéficiaires de subvention FSSA au Sénégal, qui ont pris l'initiative d'évaluer les outils qui ont été proposés et de les modifier à leur convenance. Une telle ouverture encourage la prise d'initiative car elle traduit une reconnaissance de la valeur du savoir et des pratiques locaux.

L'analyse de la dimension genre dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, révèle également une diversité des acteurs et des rôles dans les activités menées. Dans la plupart des projets sélectionnés (8 projets sur 11), les activités contrôlées par les femmes sont au cœur du dispositif d'adaptation. Les femmes jouent également un rôle important dans le système de gouvernance. Cette position se justifie d'autant plus que les femmes font partie des groupes les plus affectés par le changement climatique : corvée de la collecte du bois qui se raréfie, raréfaction des bonnes terres ce qui augmente la compétition généralement au détriment des femmes, réduction des opportunités économiques, etc. L'analyse des projets ou activités dirigés par les femmes dans le cadre du FSSA montre que le potentiel d'innovation locale et les capacités de leadership sont également très élevés chez les femmes. Toutefois la valorisation optimale de ce potentiel varie d'une association à une autre et en fonction des réalités de pouvoirs au niveau local. On perçoit ainsi toute l'importance à mettre l'accent non seulement sur le renforcement de l'autonomie économique des femmes à travers les activités génératrices de revenus, mais

également sur le développement de leurs capacités de leadership et de négociation ainsi que sur la facilitation des échanges d'expériences en particulier celles qui mettent en exergue des exemples de leadership réussi.

L'institutionnalisation des approches en matière d'appui aux stratégies d'adaptation passera également par une meilleure prise en compte de la problématique et des stratégies locales dans la définition des politiques locales. A travers la mise en œuvre du FSSA, il est apparu une très faible prise en compte de cette dimension dans les plans locaux de développement. Cette situation découle en grande partie du cloisonnement du débat et de la réflexion sur le changement climatique qui n'intègre pas suffisamment les élus locaux. Les expériences d'implication des collectivités locales menées dans le cadre du FSSA, restent à ce titre parmi les exceptions. La collaboration tissée par les OP avec leurs collectivités territoriales, ont permis à ces dernières de s'engager à intégrer l'adaptation aux variabilités climatiques dans les Programmes de Développement Socio-économique des Communes.

Cet engagement se manifeste par la participation de conseillers municipaux ou ruraux dans la mise en œuvre de certains projets et leur présence aux rencontres et assemblées générales des OP. Le partage continu de l'information et des rapports d'activités avec les collectivités locales (qui sont déjà convaincues de la pertinence des initiatives d'adaptation) et le maintien de leur implication dans les projets sont des conditions minimales pour que cet engagement soit effectif.


Le renforcement des rapports de collaboration et de partenariat est déterminant dans le processus de renforcement du leadership de ces communautés. Toutefois, ce partenariat, doit être bâti sur des relations guidées par le besoin d'apprentissage mutuel. En effet, les innovations ou stratégies d'adaptation développées par les populations locales peuvent être des sources d'inspiration scientifique importantes pour les chercheurs dont l'expertise peut en retour aider les communautés à améliorer la qualité technique des solutions mises en œuvre.

Toutefois, une telle relation ne s'instaure pas spontanément. C'est la raison pour laquelle, la mise en place de projets participatifs d'adaptation doit s'accompagner d'activités de renforcement de capacités pour les chercheurs, les organisations paysannes, les ONG pour mieux les préparer dans la conduite de programmes de développement participatif de l'innovation.


Pour être pérennisés, les acquis techniques (initiatives d'adaptation) et méthodologiques du projet doivent être partagés au-delà des sphères locales afin de faciliter leur mise à l'échelle. Les plateformes paysannes nationales et régionales, les chercheurs, les ONG et les structures de conseil agricole doivent y jouer un rôle important. On perçoit ainsi toute l'importance de la mise en œuvre d'une stratégie de capitalisation et de diffusion des principaux acquis du projet. Dans cette perspective, IED Afrique a déjà produit un certain nombre de supports, en relation avec les plateformes et les associations porteuses de projets. Ces supports incluent entre autres, une vidéo documentant le processus suivi par les différentes associations dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'adaptation ainsi que les résultats et impacts atteints ; un document visant les mêmes objectifs ainsi que des posters. La valorisation de ces supports nécessitera une bonne stratégie de communication dont la planification et la mise en œuvre devra s'appuyer sur un partenariat dynamique avec les médias ;

La pertinence de l'option prise d'orienter les subventions vers le renforcement d'initiatives en cours est d'autant plus justifiée que la plupart des projets ont très vite inscrit leurs stratégies dans la création de conditions de pérennisation des activités à travers différents mécanismes allant de la mise en place de crédit tournant pour toucher le maximum de bénéficiaires au





réinvestissements des revenus générés dans des activités de diversification en passant par le développement de capacités.



La mise en œuvre du FSSA a également montré le caractère à la fois systémique et complexe des stratégies locales. Même si la plupart des projets financés ont pris une entrée thématique spécifique (production de semences, production de fourrages, aviculture, etc.), ils s'insèrent dans un contexte où existent plusieurs interactions entre activités. Par exemple, la production de semences n'est pas seulement un processus technique. Elle implique une certaine forme d'organisation sociale avec des normes claires, une maîtrise de la filière et des marchés, etc. Une bonne compréhension de ces différentes interactions est essentielle pour les partenaires extérieurs, pour mettre en place un programme d'accompagnement et d'appui adapté. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les projets financés par le FSSA, ont servi de porte d'entrée pour systématiser une approche intégrée mettant en évidence les relations entre l'activité financée ainsi que les autres activités menées par l'organisation paysanne et les incidences de ces dernières dans la lutte contre la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La coopérative Jeka Baara en fournit une bonne illustration. En effet, les revenus générés par la vente de ses technologies d'économie d'énergie (foyers Nyeta et paniers autocuiseurs) ont servi à renforcer sa caisse d'épargne et de crédit et participer ainsi à financer d'autres activités génératrices de revenus comme la transformation des fruits et légumes.

CONCLUSION

Le rôle de catalyseur joué par les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre des projets soutenus par le FSSA et leurs apports en termes de renforcement de capacité, d'incidences notées, de diffusion, de partage des résultats et de pérennisation des initiatives, confirment que l'adoption d'une approche multi-acteur contribue à rendre les stratégies locales d'adaptation plus durables et contribue à une plus grande diffusion des pratiques. La capitalisation et la diffusion des résultats issus de la mise en œuvre de cette approche nécessite également un système structuré de gestion des connaissances autour de l'adaptation. Celui-ci est d'autant plus important que la diversité des programmes sur l'adaptation s'accompagne également d'une multiplicité de démarches. Une plus grande synergie, bâtie sur la valorisation des complémentarités et des compétences distinctives des différentes institutions, contribuerait à générer des impacts plus significatifs et plus durables.

A travers la mise en œuvre du FSSA, IED Afrique et ses différents partenaires ont mis en place une démarche d'apprentissage mutuel dont la porte d'entrée est constituée par la valorisation du stock de connaissances et de pratiques générées par les populations au niveau local pour s'adapter aux effets des changements et de la variabilité climatiques. L'identification, l'analyse, le renforcement et le partage de ces connaissances nécessitent des méthodes et outils adaptés.

Malgré la durée relativement courte de sa mise en œuvre, le FSSA a eu un effet démonstratif important sur le plan de l'élaboration d'une démarche méthodologique qui met en évidence et valorise les capacités de leadership, d'innovation, et de gouvernance participative. Le partage de cette expérience, dont le présent ouvrage est un des supports, est essentiel dans la perspective de la mise en place d'un système collaboratif de gestion des connaissances sur l'adaptation locale aux changements et à la variabilité climatiques afin de créer les conditions pour le passage à l'échelle de ces démarches. Les chercheurs, les décideurs, les personnels des ONG et les partenaires au développement ont un rôle important à jouer dans ce processus.

Mais cela suppose une vision et des choix stratégiques clairs en faveur de l'affirmation du leadership des organisations paysannes dans la mise en œuvre, au niveau local des politiques et programmes d'adaptation aux changements climatiques. Cela contribuera également à mieux concilier les pratiques locales à la réflexion menée par la recherche et les décideurs pour mettre en œuvre des stratégies plus durables prenant en compte les préoccupations de tous les acteurs concernés par le phénomène des changements climatiques.

Le Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation aux Changements Climatiques (FSSA) est mis en œuvre par IED Afrique grâce au soutien financier du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du CRDI et du DFID et qui a pour mission d'accroître considérablement la capacité des pays d'Afrique à s'adapter aux changements climatiques de façon à être bénéfique aux plus vulnérables à travers le renforcement des capacités. Le FSSA a pour objectif de renforcer les initiatives d'adaptation développées par les organisations paysannes au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal.

IED Afrique est une ONG sénégalaise avec une compétence distinctive reconnue dans le développement et la diffusion d'approches innovantes et participatives de gouvernance appliquées à la décentralisation et la gestion des ressources naturelles en Afrique francophone. Dans cette perspective, elle accompagne les communautés à la base dans l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de méthodes pour la conduite, l'analyse et la capitalisation de leurs expériences dans divers domaines tels que l'agriculture durable, l'adaptation aux changements climatiques, la décentralisation. La mise en œuvre du FSSA s'est appuyée sur ce capital méthodologique pour élaborer des supports et outils participatifs adaptés pour accompagner les associations rurales dans le renforcement de leurs stratégies d'adaptation

IED Afrique remercie le programme ACCA pour l'appui financier à la réalisation de ce programme.



IED Afrque

Innovation, Environnement et Développement en Afrique
24 Sacré Cœur III, BP 5579 Dakar Fann - Sénégal
Téléphone : +221 33 867 10 58 • Fax : +221 33 867 10 59
Courriel : contact@iedafrique.org • www.iedafrique.org